

# #55

ÉTÉ  
2025

## Un centre-ville vivant où grandissent nos enfants



Visite de l'emplacement  
de la future crèche du centre-ville

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

### TRAVAUX

P.15



L'offre de santé s'agrandit  
au pied du Pont de Normandie.

### CIRCULATION

P.17



Un transport à la demande  
mis en place pour 1€ par trajet.

### ENVIRONNEMENT

P.7-9



Déchets : vous vous posez des questions,  
nos services vous répondent.



**3** Édito du maire de Honfleur

**4-6** Dossier → Crèche Beaulieu

**7-9** Environnement

**10-15** Travaux

**16** Nos projets

**17** Stationnement

**18** Social

**19-21** Culture

**22-24** Commerces

**25** Nos associations

**26** Nos talents

**27** Insolite

**28** Nos archives vous racontent

**29** Jeux

**30-32** Agenda culturel

**33** Événements autour de Satie

**34-36** Retour en images

**37** Hommages

**38** État-civil | Infos mairie

**39** Expression politique



#### PERMANENCES

> **Le maire et ses adjoints** : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00

> **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h à 17h

> **Psychologue PJ** : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)

> **SOIiHA** : 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 10h à 12h à la Maison France Services (sur rdv)

> **Défenseur des droits** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h (sur rdv)

> **Conciliateur de justice** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00

> **Enfance et Partage** : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles

> **Point d'accès au droit** : 2 lundis après-midi par mois à la Maison France Service (T. 02 31 62 32 17)

#### POLICE MUNICIPALE

2 rue des Corsaires

T. 06 75 38 60 91 - 02 61 67 67 00

> Saison haute du 01/04 au 30/09 : 8h-20h

#### NUMÉROS D'URGENCE

> SAMU : **15** > SAMU social : **115**

> Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**

> Urgence européenne : **112**

> Urgence (personne déficiente auditive) : **114**

> Enfant maltraité : **119**

> Enfant disparu : **116 000**

> Urgence aéronautique : **191**

> Urgence maritime CROSS : **196**

> Alerte attentat / enlèvement : **197**

## ACTU

### Une deuxième guinguette sera organisée en septembre

Le samedi 17 mai dernier, l'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Honfleur, a organisé, en partenariat avec l'Amicale du Personnel communal, une première guinguette, dans la salle des fêtes du Poudreux. En tout, près de 130 personnes ont répondu à l'appel et ont déjeuné puis dansé grâce à l'orchestre accordéon/piano/guitare. Et face au succès remporté par l'événement, l'équipe (sollicitée par les participants !) a décidé de recommencer le samedi 27 septembre prochain. Notez bien cette date dans vos agendas !



**Pratique : le repas (traiteur - buffet froid) sera proposé à 20€.**  
**Inscription nominative à donner au CCAS (02 31 81 88 00).**

### « Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur  
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr

**Directeur de la publication** : Michel Lamarre  
**Rédaction** : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/O.Bourdaud/A.Achouri/B.Lachèvre/J.P.tinture/M.Bouvier/ML.Loizeau/B.Chaye/

**Conception et mise en page** : Ville de Honfleur  
**Impression** : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Normandie

**Crédits photo** : Archives municipales/L.Drieu/Freepik/J.P.tinture/ACAU/Racine POP/M.Mesnier/F.Bouton/MissTeenPetiteUniverseFrance/A.Saunier/B.Chaye/L.Le Roy/F.Levieils/MP.Marcq-Hamel

**Tirage** : 5 950 exemplaires

**Dépôt légal** : 06/2025

**ISSN** : 1283-5528





## Le souci de maintenir les traditions

Une ville est attractive lorsqu'on a la chance de bénéficier de monuments ancestraux que l'on a su entretenir, valoriser, préserver, tout en ayant su développer l'économie et prendre les virages de la modernité.

Ce qui importe, c'est que nos habitants se sentent bien dans leur ville, qu'ils aient les services nécessaires à leur quotidien, que leur ville soit vivante et que les traditions y soient maintenues.

Notre fête des Marins 2025 en a encore été le vibrant témoignage. Ce moment privilégié que beaucoup ne manqueraient pour rien au monde, c'est un peu comme un rendez-vous familial, comme le rassemblement d'une famille autour d'un événement au cours duquel on oublie tout pour se retrouver avec joie, pour se faire plaisir, pour se rassembler, quelle que soit sa condition, pour évoquer le passé, pour envisager l'avenir.

Oui, il est important de protéger notre patrimoine, mais il est également très important de maintenir l'âme et l'esprit de Honfleur. Dans ce monde tourmenté et angoissant, nos traditions, nos valeurs et leur stabilité sont de véritables atouts pour les enfants qui grandiront ici. Il faut qu'ils aient des souvenirs communs, des racines, un sentiment d'appartenance à une ville exceptionnelle et à son histoire.

Je souhaite que l'on continue à sauvegarder notre cité, à préserver ce que le monde entier nous envie, à ce qui fait notre charme et notre renommée. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour y veiller avec nous au quotidien.

Bonne lecture et bon été à toutes et tous.

**Michel LAMARRE**

Maire de Honfleur  
Vice-président du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous.  
Plus de renseignements  
au 02 31 81 88 00  
ou [mairie@ville-honfleur.fr](mailto:mairie@ville-honfleur.fr)



## SITE BEAULIEU une nouvelle crèche en centre-ville



Vue de la façade sud, largement vitrée sur le jardin, protégée par le débord de toiture et des rideaux thermiques. © ACAU

*« Une nouvelle crèche en centre-ville de Honfleur ouvrira ses portes à la rentrée 2026. L'objectif, pour la municipalité : offrir un service de qualité aux familles honfleuraises, favorisant ainsi la vie locale. »*

Michel Lamarre, maire de Honfleur

### Qu'est-ce que ce projet de crèche ?

C'est un constat : l'actuelle crèche associative *Les Petits Moussaillons*, située chemin du Petit Bouloir (dans les locaux de l'ancienne trésorerie de Honfleur), créée en 1992, manque, depuis plusieurs années, d'espace et de confort pour accueillir convenablement les 0-3 ans. L'idée d'un nouveau local, de qualité, accueillant et conforme à la réglementation est ainsi née de l'équipe municipale actuelle, il y a déjà plusieurs années de cela.

Depuis septembre 2023, les équipes de la Ville ont donc rassemblé, autour d'elles, tous les acteurs évoluant dans le milieu de la petite enfance pour construire, ensemble, un projet correspondant à tous les besoins.

« La première étape était, d'abord, de cerner les besoins de la crèche, mais également de l'école du Bouloir, hébergée dans le même bâtiment. Un autre aspect devait également être pris en compte : l'adaptation des plus jeunes au milieu scolaire, notamment en lien avec le site Beaulieu qui accueille les maternelles », explique Michel Lamarre, maire de Honfleur.

En décembre 2023, deux scénarii ont été proposés aux enseignants et aux *Petits Moussaillons* (crèche à gestion parentale). Ensemble, ils ont retenu le site Beaulieu comme lieu d'implantation de cette nouvelle structure et, plus particulièrement, dans une partie de la cour de récréation.



« Cette localisation est le fruit d'une réflexion commune et permettra un parcours scolaire cohérent et lisible pour les parents comme pour les enfants, mais aussi des passerelles entre la crèche et la maternelle et la mutualisation de certains espaces. Elle rendra aussi possible une approche cohérente des futurs aménagements des écoles », appuie Michel Lamarre.

Puis, l'agence d'architecture ACAU a été choisie pour la conception de ce bâtiment exemplaire.

### Une crèche à hautes ambitions environnementales

En plus d'être plus spacieuse, la nouvelle crèche, dont la capacité passera de 20 à 24 berceaux, sera également guidée par une grande ambition environnementale, et sera un exemple de construction durable et bas carbone : matériaux naturels (bois, paille, terre crue, etc.), conception bioclimatique, lumière naturelle, excellente qualité d'air, optimisation de la consommation énergétique, production d'électricité photovoltaïque, récupération des eaux pluviales.

Buanderie et vestiaires pour le personnel, grands espaces et ouvertures sur la nature pour les petits... « tout a été pensé pour le confort et le bien-être des enfants, du personnel, tout en facilitant l'accueil pour les parents. Cette crèche de 390 m<sup>2</sup> intérieurs viendra s'insérer en douceur dans le quartier, avec des finitions simples et discrètes et



Le projet a été réalisé en concertation de nombreux acteurs dont les enseignants et les enfants.

*des espaces extérieurs largement végétalisés et ombragés* », ajoute Felipe Alvarez, premier adjoint au maire en charge des Travaux.

Un nouveau parvis permettra un accès aisé et sécurisé à la fois à la crèche et à l'entrée arrière de la maternelle Beaulieu. La limite entre les deux équipements sera conçue de façon à créer du lien et des échanges au bénéfice des enfants et leur épanouissement. Les places de stationnement seront maintenues.

Les travaux doivent commencer cet été 2025, pour une mise en service de la crèche prévue à la rentrée de septembre 2026, en même temps que la nouvelle cour Beaulieu (lire page suivante). Une première action qui se veut être le premier élément d'une restructuration des bâtiments écoles existante à l'horizon 2030.

# 12345

**Coût total des travaux :  
2 millions d'euros TTC**  
La Ville de Honfleur a obtenu de nombreuses subventions, à savoir :

- Département du Calvados : 400.000 €
- CAF : 372.000€
- État : 220.000€

**soit un total de : 992.000€**



Création d'un parvis commun sécurisé pour l'école et la crèche. © ACAU



## → UNE COUR REPENSEE POUR LE SITE BEAULIEU

Le nouveau projet de crèche pour *Les Petits Moussailons* va ainsi redéfinir l'espace disponible de la cour du site Beaulieu. Prévue pour la rentrée 2026, cette nouvelle cour est actuellement en phase d'élaboration avec, de concert, les enseignants, les services périscolaires, espaces verts, les parents et surtout les enfants.

L'objectif est, avant tout, une optimisation de l'espace, la réflexion sur de nouvelles fonctions ou ambiances dans les cours et une place accrue pour la végétalisation, les sols naturels et le traitement des eaux pluviales, afin d'offrir un environnement plus naturel et plus rafraîchissant, notamment lors des grandes chaleurs.

« Lutter contre le réchauffement et s'adapter au changement climatique sont des enjeux forts de cette nouvelle disposition pour la cour », appuie Michel Lamarre, maire de Honfleur.



Plan d'aménagement de la cour Beaulieu. © Racine POP

## → LA CRECHE 1,2,3 SOLEIL PRIMEE EN 2012

**Pour rappel, la Ville de Honfleur avait, déjà en 2007, construit une crèche écologique... et avait été primée pour ça !**

La crèche *1,2,3 Soleil*, située sur le Plateau de Honfleur et inaugurée le 11 mai 2007, avait été construite et conçue dans le respect de l'environnement. Des matériaux de la région, silex, ardoise et bois, avaient été utilisés lors de la phase de chantier et les murs, recouverts de peintures acryliques à l'eau. La laine de roche avait également été préférée à la laine de verre, et le plastique écarté pour le revêtement au sol.

Pour son fonctionnement au quotidien, la crèche *1,2,3 Soleil* est



En 2012, Michel Lamarre, maire de Honfleur et son adjoint, le Dr Saudin, a reçu à Paris, en présence du président de l'Assemblée Nationale et du président des Maires de France, le 1<sup>er</sup> prix d'une récompense nationale pour son initiative de création de crèche écologique. © A.S.

chauffée par du bois recyclé. Des panneaux solaires fournissent l'électricité nécessaire pour chauffer l'eau du robinet. Seule la récupération de l'eau de pluie pour alimenter les sanitaires n'a pu être réalisée, pour des raisons légales à l'époque.

Primée crèche la plus écologique de France en son temps, cette crèche a reçu le label HPE 2000 pour sa haute performance énergétique.

Coût de sa construction : 1,3 million d'euros.



## LA BRIGADE VERTE contre les dépôts sauvages



Pour lutter contre les dépôts sauvages, Michel Lamarre, le maire de Honfleur, a lancé, au printemps 2024, sa première brigade verte, pour répondre à une forte attente des habitants. **Ses missions ? Enquêter sur les mauvais comportements et lutter contre les incivilités de tout ordre (déjections canines, dépôts sauvages, tags, jets de nourriture, papier ou mégots...) afin de préserver le cadre de vie à Honfleur.**

Une nouvelle action qui vient renforcer encore les dispositifs municipaux mis en place à Honfleur, en complément de la CCPHB. « La compétence "déchets" appartient à la Communauté de communes », réaffirme le maire. « Mais au vu des spécificités de notre Ville, qui n'accueille pas moins de 5 millions de touristes pour 7 000 habitants à l'année, j'ai décidé, dans le cadre des pouvoirs de police du maire, il y a déjà de cela plusieurs années, de créer un service municipal dédié à la propreté urbaine, qui intervient en plus du travail de collecte réalisé par le prestataire de la CCPHB, pour que notre Ville soit toujours propre. » Ce service Propreté, qui travaille 363 jours par an, est mobilisé, en saison haute, de 6h à 21h, tous les jours.

### Quel bilan après une année d'expérimentation ?

Cette brigade verte, créée ainsi en mars 2024, est composée d'agents du service de Police municipale, d'agents chargés de la Qualité de la vie et du quotidien et, enfin, d'agents du service Propreté. **À ce jour, en plus des policiers municipaux qui,**

**de fait, sont assermentés pour verbaliser, deux nouveaux agents ont été assermentés, c'est-à-dire qu'ils sont habilités à ouvrir les sacs poubelles ou fouiller dans les dépôts sauvages à la recherche d'une identité.**

Au cours du premier mois d'action, en 2024, la brigade verte a rapidement connu des résultats positifs. En effet, dès les premières semaines, les équipes du service Propreté ramassaient un camion de déchets en moins par jour. « Mais nous n'avons pu identifier les auteurs d'infractions que dans un peu plus de 10 % des cas », ajoutent-ils.

Alors aujourd'hui, la municipalité pousse encore plus loin l'initiative. « Nous allons continuer à agir sur trois leviers pour atteindre nos objectifs : le premier est de maintenir l'effort de la Ville à son niveau actuel pour assurer un service de propreté urbaine sur toute la Ville. Ensuite, nous travaillerons à une meilleure communication et sensibilisation des nouvelles consignes de tri mises en place par la CCPHB le 1<sup>er</sup> mars dernier. Ce travail sera fait en concertation avec la CCPHB qui, je le rappelle, est compétente en matière de déchets sur notre territoire. Enfin, les personnes qui ne joueraient pas le "jeu" seront sanctionnées. Du personnel municipal supplémentaire sera déployé en renfort si besoin », affirme le Directeur général des Services, Aziz Achouri. **La Ville de Honfleur va se doter, dans les prochaines semaines, de caméras mobiles, en complément de la vidéoprotection, qui seront installées sur tous les secteurs identifiés comme problématiques.**



## → DECHETS : DE NOUVELLES CONSIGNES DONNEES

À Honfleur, la question des déchets et de la salubrité publique est constamment au cœur des discussions, tant du côté des habitants que des élus et agents de la Ville. Régulièrement, les services de la municipalité font le point avec la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB - qui gère cette compétence) et son prestataire, la COVED, au sujet de la gestion des déchets et de leur ramassage.

Lors de la dernière réunion, en date du 6 juin 2025, un état des lieux des points noirs de Honfleur a été effectué, à commencer par les problèmes de collecte relevés notamment en centre-ville (lire page suivante). « *Nous sommes intervenus auprès de la COVED pour que le nécessaire soit fait* », rassure le maire, Michel Lamarre. Désormais, de nouvelles consignes ont été données à la COVED, par la CCPHB :

→ **Dans l'hypercentre de Honfleur** : « *Désormais, la collecte d'ordures ménagères se fera chaque jour à 4h du matin et non plus à 5h pour agir sur la problématique des goélands. Ensuite, la COVED a eu pour consigne de nettoyer le sol si les agents constatent, lors de leur tournée, un sac éventré* », s'en félicite le maire, Michel Lamarre. Concernant la collecte des déchets verts, les agents de la COVED ont également eu pour consigne de redéposer les sacs vidés derrière la barrière de l'utilisateur ou dessus.



### Quid des encombrants ?

De nombreux encombrants sont sortis en dehors des horaires et procédures définies par la CCPHB. Aussi, un rappel des règles s'impose ! Pour la collecte de vos encombrants, **vous devez vous inscrire, obligatoirement**, au moins 72h à l'avance au 0 805 69 14 44 (du mercredi au vendredi) ou sur [www.ccphb-collecte-encombrants.fr](http://www.ccphb-collecte-encombrants.fr). Les encombrants acceptés : déchets ménagers courants, trop volumineux pour être mis dans une poubelle ou transportés en voiture : mobilier cassé, bois, ferraille, sommier, matelas, portes, équipement de jardin, gros électroménager...). Ne sont pas acceptés : vêtements, déchets verts, gravats, sacs de ciment ou de plâtre, déchets toxiques. **Prochaine collecte : mercredi 6 août.**

→ **Sur les quais**, le passage de la benne à ordures ménagères se fera désormais à 6h du matin soit systématiquement avant le passage de la balayeuse des équipes de la Ville. Les deux bacs à cartons seront, eux, collectés à partir de 11h, chaque jour.

→ Concernant la **plage du Butin** (qui est désormais une plage zéro déchets - sans poubelles de ville), une réflexion est en cours, du côté de la CCPHB, pour la mise en place de deux points d'apport volontaire (ordures ménagères et verre), en plus des conteneurs existants.

→ L'astuce pour éviter les **sacs éventrés** : accrocher votre sac en hauteur (20 cm du sol suffisent) évite que les goélands ne l'atteignent.



**Vous vous posez des questions, en ville, autour d'un café ou sur les réseaux sociaux, les services de la Ville vous répondent.**

“

*De nombreux déchets (sacs éventrés, laissés à même le sol) ont été retrouvés lors du week-end de l'Ascension, rue Bourdet et rue aux Chats. Que s'est-il passé ?*

Des travaux sont menés actuellement rue Bourdet (lire page 10) et vont durer jusqu'en septembre. Durant les trois phases de chantier prévues, des points de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri ont été installés au bout de chaque zone de travaux ; zones qui, en effet, n'ont pas été collectées lors du week-end de l'Ascension. La raison ? Un mauvais concours de circonstances. Les panneaux rue barrée, une consigne oubliée ou mal comprise... bref, rien n'a concouru à ce que les déchets soient ramassés rue Bourdet et rue aux Chats. Un rappel a été fait à la COVED.

**Quelle action mise en place ?** En plus des collectes habituelles, sur ces rues, vous avez la possibilité d'aller déposer vos déchets dans les colonnes enterrées près de la médiathèque. Merci de respecter les jours de collecte (selon le calendrier édité par la CCPHB). En dehors de ces jours-là, tout dépôt dans la rue est un dépôt sauvage.

---

En effet, la COVED ne collecte plus les cartons et cartonnettes pour les particuliers, chacun peut maintenant les déposer dans les colonnes mises à disposition (lieux à retrouver sur le site de la CCPHB). Vous pouvez également les déposer en déchetterie (gratuit pour les particuliers - lire après). Exceptionnellement - et seulement si la configuration de votre logement ne permet pas le stockage - vous êtes autorisé à mettre vos petits cartons et cartonnettes dans le sac jaune avec les autres emballages plastiques.

Pour les gros cartons (emballage meubles par exemple), ils doivent être déposés en déchetterie sous peine d'être considérés comme dépôts sauvages verbalisables.

---

“

*Que faire de mes cartons et cartonnettes depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025 (suppression des sacs bleus) ?*

“ *Comment accéder à la nouvelle déchetterie de Honfleur ?*

Avec 10 000 usagers et 12 000 tonnes de déchets reçus par an, la déchetterie de Honfleur est très fréquentée. Afin d'optimiser la gestion du trafic et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, un système de badge gratuit a été mis en place. Ce dispositif permet de fluidifier le trafic, tout en garantissant un service plus efficace et adapté aux besoins des habitants. Comment obtenir le badge (pour un particulier) ? Préparez vos pièces justificatives (justificatif de domicile, carte d'identité) ; créez votre compte sur [www.ecocito.com](http://www.ecocito.com) et venez récupérer votre badge en déchetterie. Une fois actif, le badge vous permet d'entrer, en badgeant à l'entrée de la déchetterie. La sortie est automatique. Infos auprès de la CCPHB pour les entreprises.



## RUE BOURDET

### les travaux se poursuivent



Comme annoncé depuis plusieurs mois, les travaux de requalification des trottoirs en pavés de la rue Bourdet ont débuté le 19 mai dernier. Pour prévenir et informer les habitants et riverains de cette rue des travaux menés par la Ville de Honfleur - qui intervient après les chantiers menés par le SIVOM (assainissement) et le SIVU (eau potable) - un courrier a été distribué dans les boîtes aux lettres de toute cette zone de Honfleur, début mai. « *Nous comptons particulièrement sur vous tous pour que les règles de circulation et de stationnement soient respectées pendant toute la durée du chantier* », rappelaient, dans ce courrier, Michel Lamarre, maire de Honfleur et Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux.

En effet, ce chantier délicat - compte-tenu de l'étroitesse de la rue Bourdet et du nombre de riverains et de voitures la fréquentant chaque jour - doit s'étendre jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain inclus.

#### Il a ainsi été découpé en trois phases :

→ **Entre le 19 mai et le 13 juin** : réfection des pavés entre la place Saint-Léonard et la rue aux Chats. Pour permettre la parfaite tenue des pavés et assurer un séchage optimal, le stationnement a été interdit sur cette portion de voie jusqu'au 8 juillet. « *C'est la seule solution que nous avons pour que les pavés ne se déchaussent pas à court terme* », rappelle Felipe Alvarez.

→ **Entre le 16 juin et le 11 juillet** (dates prévisionnelles) : réfection des trottoirs en pavés

de la rue Bourdet entre la rue aux Chats et le chemin des Monts. Ainsi, dans cette partie de la rue, la circulation sera interdite jusqu'au 11 juillet et le stationnement sera interdit jusqu'au 4 août. Durant cette période, le chemin des Varêts sera indiqué comme étant en cul-de-sac et les véhicules seront orientés vers la rue Henri de Régnier pour accéder au centre-ville.

→ **Enfin, entre le 15 juillet et le 1<sup>er</sup> septembre** : réfection des trottoirs, toujours en pavés, entre le chemin des Monts et le chemin de l'Abreuvoir. Cette dernière partie de la rue Bourdet sera interdite à la circulation du 15 juillet au 11 août inclus et interdite au stationnement jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Durant cette phase, le sens de circulation du chemin des Monts (situé entre la rue Bourdet et le chemin Henri IV) sera inversé afin de permettre l'accès à la partie basse de la rue Bourdet.

« *Sachez que nous mettons, avec les entreprises intervenantes (Eiffage et Valois), tout en œuvre pour limiter au mieux les gênes induites par ce chantier. Néanmoins, nous sommes bien conscients que cette période sera compliquée pour tout le monde, mais le respect du chantier et l'attention que nous porterons, tous, à ne pas circuler ou stationner dans les zones interdites sont autant de garanties pour ne pas prendre de retard et obtenir un résultat final de qualité* », ajoutent les élus.

Durant toutes ces phases de chantier, des points de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri seront installés au bout de chaque zone de travaux.



## → PLACE ALPHONSE-ALLAIS

Comme annoncé dans notre édition précédente, la place Alphonse-Allais, jolie petite place enclavée entre le boulevard Charles V et la place Hamelin (début de la rue Haute), fait l'objet, en ce premier semestre 2025, d'une attention particulière des services de la Ville de Honfleur. « *L'idée est que cette place soit dédiée à Alphonse-Allais, notre humoriste honfleurais* », explique le maire, Michel Lamarre. Dans la même optique que la rue Haute ou que la rue de la Chaussée, cette placette sera repensée et des espaces verts seront créés.

Les relevés de terrain et de réseaux désormais effectués, les agents des Services techniques (Voirie et Espaces verts) vont se concentrer, dans les prochaines semaines, sur l'étude de projets qui seront réalisés en régie (par les services de la Ville). Comme pour tous les autres projets de requalification à Honfleur, les riverains, commerçants et habitants proches seront consultés par le biais d'une réunion publique et de groupes de travail pour élaborer, ensemble, le nouveau visage de cette place.



## → CHARRIERE SAINT-LEONARD

Vous le savez certainement, la charrière-Saint-Léonard est également l'un des axes en travaux cette année, à Honfleur. « *Il nous faut trouver des solutions pour apaiser la vitesse de circulation des véhicules sur cet axe très fréquenté de notre Ville* », assure le maire, Michel Lamarre, après avoir entendu les doléances des riverains. « *La réduction des nuisances inhérentes à la vitesse (bruits, vibrations...) doit également être effective, tout comme une requalification des trottoirs et de la voie de circulation.* »

Pour travailler de concert avec les principaux concernés, une réunion publique s'est déroulée en mairie le 22 janvier dernier, en présence de riverains, d'élus, du bureau technique ECR

environnement et du collectif d'architectes paysagers Arcade. Une vingtaine d'habitants était présente et un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à la meilleure configuration de rue à adopter. « *Les études de requalification avancent bien. Nous travaillons actuellement avec le concessionnaire d'eau potable (SIVU) et d'assainissement (SIVOM) afin de planifier leurs interventions avant que nous ne refassions les trottoirs* », poursuit Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux. « *Le projet, pour cet axe, est d'avoir une voirie partagée entre piétons, automobilistes et cyclistes, tout en ralentissant les véhicules.* »

Une réunion avec le groupe de



travail, le 19 mars dernier, a permis de choisir et d'étudier l'implantation du futur mobilier urbain dans cette rue. Le marché de travaux doit être passé cet été pour un début des travaux (du SIVU et du SIVOM) estimé à la rentrée de septembre.



## → ACCESSIBILITE A HONFLEUR

À Honfleur, la mise en conformité accessibilité de certains bâtiments communaux se poursuit. Ces actions, menées par le service Bâtiments et quelques agents du Centre technique municipal, consistent à rendre accessibles nos bâtiments communaux, en tenant compte de plusieurs types de handicaps (déficience visuelle, déficience auditive, déficience psychique, cognitive et mentale, mais également la déficience motrice et les personnes à mobilité réduite (PMR)).

« Nous avons d'ores et déjà commencé certains travaux de remise en conformité (exemple : hauteur des appareils dans les toilettes, la hauteur de boîtier de commande d'appel et la hauteur des extincteurs, la pose de lisses en partie basse pour éviter les obstacles, etc.). Les travaux qui sont actuellement entrepris ne gênent en rien le bon fonctionnement des services », précise le service Bâtiments de la Ville.

**Voici une première liste de sites conformes ou en cours de mise en conformité :** Carrefour de l'Emploi (toutes entités) ; club house de hand-ball ; club photo ; commun des Marronniers ; crèche 1,2,3 Soleil ; crèche Les Petits Moussaillons ; école Claude-Monet ; église Saint-Léonard ; espace Rottier ; gare routière ; Honfleur jeunesse + Batolune ; mairie de



Vasouy ; Maison des Familles ; musée de la Marine ; local des Restos du Cœur ; la salle des associations et enfin la salle des fêtes du Poudreux.

L'équipe du service Bâtiment travaille également à élargir le nombre de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en ville. Ainsi, de nouvelles places ont été créées ces derniers mois. Elles sont situées : cimetière de Vasouy (1) ; salle des fêtes (1) ; commun des Marronniers (1) ; cimetière paysager (1) ; crèche 1,2,3 Soleil (1) ; gymnase Pinel (1).

## → DU NOUVEAU CHEZ ETRE&BOULOT !

Toujours active et pleine d'allant, l'association d'insertion ÊTRE&BOULOT continue de fourmiller de projets. Et le nouveau en date sera bientôt visible depuis le cœur du quartier des Marronniers-Canteloup, sur le parking du Crevettier, avec l'appui de la municipalité de Honfleur. « La fondation CMA CGM (du même nom que le groupe spécialisé dans le transport et la logistique maritime) nous a fait don de deux conteneurs. Nous allons les aménager et ouvrir une nouvelle ressourcerie », explique Karine Hamel-Cam, directrice d'ÊTRE&BOULOT.

« Depuis le déménagement de la ressourcerie du Plateau dans la nouvelle Grande Ressourcerie Honfleur-Beuzeville en décembre 2024, les habitants de Honfleur et de ses alentours, qui s'étaient habitués à cet endroit, nous ont fait part d'un manque et nous ont indiqué ne pas tous pouvoir se déplacer à Beuzeville. Aussi, ces conteneurs tombent à pic et nous permettront de pouvoir remplacer notre ressourcerie éphémère par une durable », souligne Karine Hamel-Cam. L'ouverture de cette nouvelle ressourcerie ÊTRE&BOULOT est prévue pour la mi-juillet 2025.



## → EGLISE SAINT-LEONARD : LA RESTAURATION SE POURSUIT

Comme tout le patrimoine honfleurais, l'église Saint-Léonard est au cœur des préoccupations de la municipalité actuelle. L'édifice, qui a subi les affres du temps, va, dans les prochains mois et prochaines années, être le théâtre d'études et travaux en tous genres.

Construite sur plusieurs siècles (entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle), elle nécessite, aujourd'hui, des travaux importants de restauration, mais également de sécurisation, tant pour le public que pour le bâti.

Pour connaître l'ampleur des travaux à effectuer, sur et à l'intérieur de l'église, la Ville de Honfleur, propriétaire du bâtiment, vient de sélectionner une maîtrise d'œuvre pour une restauration en bonne et due forme (cabinet Pougheol). « *De nombreux désordres structurels et d'environnement sont apparus au fil des années à de multiples endroits de l'édifice* », expliquent Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux et Benoît Suter, responsable du service Bâtiments pour la Ville.

Et, en effet, la liste est longue : révision de la couverture, obsolescence de l'électricité, altération



Lancés il y a plusieurs mois, les travaux de l'escalier viennent de se terminer et le résultat est magnifique.

des décors (peints et tapissés) à cause de l'air salin et de l'humidité, fissure des arcs de baies en pierre (autour des vitraux) ou encore décollement des lambris bois... tout de cette église est ainsi à contrôler, inspecter, étudier. Les vitraux, déposés dans l'atelier du maître verrier, Amandine Steck, sont, eux, en phase finale de leur renaissance. « *Mais, pour l'heure, ils ne seront pas repositionnés dans l'édifice, parce que la structure porteuse de ces vitraux n'est pas suffisamment solide* », poursuit Felipe Alvarez.

Ainsi, la Ville, aux côtés du cabinet Pougheol, architecte du patrimoine de Caen, « *a commencé un large diagnostic intérieur et extérieur qui devrait se poursuivre jusqu'en novembre prochain. Après cette première étape, nous passerons à la phase chiffrage des travaux à réaliser sur la base des diagnostics établis. Les travaux (gros œuvre, restauration de décors, électricité, couverture voire, peut-être même charpente) ne pourront pas commencer avant 2027* », annonce l'élu.



## → CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-GRACE

### Aidez-nous à sauver notre chapelle : une souscription publique est lancée

Vous le savez désormais, la chapelle Notre-Dame-de-Grâce doit être restaurée pour être sauvée (lire notre édition précédente consacrée aux travaux nécessaires). Le coût des travaux a été estimé à 1,6 millions d'euros. Ainsi, pour financer ces travaux, la Ville de Honfleur s'est adossée à l'expertise de la Fondation du Patrimoine et une souscription publique vient d'être lancée.

« L'objectif visé est de collecter 50 000 € via une souscription publique », explique Catherine Lecluze, déléguée départementale du Calvados pour la Fondation du Patrimoine qui accompagne la Ville dans ce projet. « Cette chapelle a une belle histoire, la population et les pêcheurs honfleurais ont des souvenirs forts avec elle. De nombreuses prières ont été déposées aux pieds de Notre-Dame-de-Grâce, et elles ont été nombreuses à avoir été entendues », poursuit-elle. Un attachement à cet édifice qui, elle l'espère, va fédérer la population honfleuraise autour de cette souscription.

« La Ville de Honfleur, seule, ne peut pas financer l'intégralité du coût des travaux. Pour rappel, ces dernières années, nous avons déjà mis sur la table plus d'un million d'euros pour la restauration de l'église Saint-Léonard ; 700 000 € pour Sainte-Catherine ; 7 millions d'euros pour la Lieutenance. Honfleur bénéficie, certes, des recettes de stationnement, mais, que l'on ne s'y trompe pas, pas à la hauteur de ce qui serait nécessaire à la préservation et la sauvegarde de tous nos monuments remarquables », ajoute Michel Lamarre, maire de Honfleur.

Avec cette souscription, chaque donateur bénéficiera de crédits d'impôts. « Si un particulier donne 100 €, cela comptera pour 75 € de crédits d'impôts. Pour les particuliers, jusqu'à la fin de l'année 2025, la déduction fiscale est stabilisée à hauteur de 75%. Les entreprises, elles, bénéficient d'un crédit d'impôt de 60% pour tout don », confirme Catherine Lecluze.

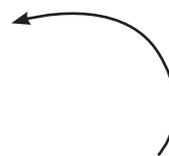


Michel Lamarre, maire de Honfleur, a signé en juin une convention avec la Fondation du Patrimoine et sa représentante, Catherine Lecluze.

#### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Flashez le QR Code pour suivre la souscription



## → DES ELUS QUI SE SOUCIENT DE L'OFFRE MEDICALE

Imaginez. Un tout nouveau centre d'imageries doublé d'un pôle paramédical, au pied du Pont de Normandie. Et peut-être même un IRM, un scanner et un laboratoire d'analyse... Ce rêve est aujourd'hui en passe de devenir réalité.

Grâce à la création du Parc d'activités Calvados-Honfleur (PACH - dont Michel Lamarre est le président) et à son attractivité émergente, de nouveaux professionnels se positionnent sur la zone d'activités. Et cette fois, dans le domaine de la santé.

Mardi 20 mai dernier, à 11h, la pose, symbolique, de la première pierre de l'immeuble « L'Estuaire » (derrière le nouveau E.Leclerc, sur la zone du Village de Marques) a marqué une nouvelle étape clé dans le développement du Parc d'activités Calvados-Honfleur.

Conçu pour porter le développement économique local, cet immeuble de 2350m<sup>2</sup> visera à accueillir des activités tertiaires, notamment médicales et paramédicales. « Ce sera le premier centre tertiaire de cette importance sur le territoire », précisait même Guy Lefrand, maire d'Évreux et président de la Shema, structure porteuse du projet. Lancé officiellement en janvier 2025 par les premiers terrassements, ce chantier doit se poursuivre jusqu'au printemps 2026. Divisé en lots, ce bâtiment sera ainsi, une fois le chantier achevé, commercialisé.

Et certains n'ont pas attendu la



Le 20 mai, Michel Lamarre, maire de Honfleur et président du PACH, a symboliquement posé la première pierre de l'immeuble « L'Estuaire ».

fin de la construction pour se positionner. En effet, il est d'ores et déjà possible d'annoncer la création d'un centre d'imageries et un pôle paramédical sur ce site. Une dynamique qui confirme l'attractivité de « L'Estuaire » comme futur centre d'affaires au cœur d'un quartier en plein essor. « Nous avons aujourd'hui une offre commerciale qui n'a jamais existé ici à Honfleur depuis des décennies, en complément, bien sûr, du centre-ville vivant où se trouvent également des commerces alimentaires de proximité de grande qualité. Auparavant, les Honfleurais et les habitants du secteur devaient faire des kilomètres jusqu'à Caen, Lisieux, Pont-Audemer ou passer le pont de Normandie, pour aller au Havre. Aujourd'hui, ils ont, sur place, une diversité de commerces et d'entreprises dans toutes les thématiques. Je suis persuadé que tout cela sera un succès », félicitait Michel Lamarre, président du PACH.

### La Shema, qu'est-ce que c'est ?

Aménageur, constructeur d'équipements publics et opérateur d'immobilier d'entreprise, la Shema est une société d'économie mixte à dimension régionale détenue, à 75%, par des acteurs publics. Depuis plus de 35 ans, elle accompagne les collectivités et les entreprises dans leurs projets de développement (aménagement de parcs d'activités et de quartiers, requalification de zones industrielles, reconversion de friches, renouvellement urbain, construction d'équipements publics...). La Shema a accompagné la création du parc d'activité Calvados Honfleur (PACH) depuis sa création. En 2023, le PACH, dont Michel Lamarre est le président, a obtenu le label RSE « Normandie responsable » par la Région, pour ses actions sociales et environnementales.



# LE PARTENARIAT S'ETEND entre La Rivière-Saint-Sauveur et Honfleur



Fortes de leur proximité et d'un travail commun en bonne intelligence, les deux communes de Honfleur et La Rivière-Saint-Sauveur ont développé, depuis de nombreuses années, une réelle culture du partenariat dans de nombreux aspects de notre quotidien : entraide quant à la capture d'animaux, accueil des enfants de La Rivière-Saint-Sauveur à la piscine de Honfleur sans surcoût pour les familles Saint-Sauveuraises (la collectivité prenant, à sa charge, la différence), extension du service de portage de repas, mais aussi mutualisation de la production florale, convention pour l'école de musique, actions de solidarité... bref, les échanges réciproques entre ces deux collectivités se renforcent, d'année en année.

Les résultats positifs de ces partenariats ont incité les élus des deux communes à envisager de nouvelles collaborations notamment en matière de vidéoprotection et de propreté urbaine.

### Vidéoprotection : étendre le maillage

En ce début d'année 2025, la Ville de Honfleur compte 33 caméras, réparties sur son territoire. Au cours des dernières semaines, une nouvelle étape a été franchie dans ce déploiement puisqu'un partenariat vient de se mettre en place avec la commune de La Rivière-Saint-Sauveur avec, pour objectif, de poursuivre l'extension de la vidéoprotection sur Honfleur et de créer un système identique et concordant à La Rivière-Saint-Sauveur. Et, ce, en « optimisant l'argent public pour nos deux collectivités. Cela devrait également nous permettre d'être complémentaires, tant dans les choix d'im-

plantation des caméras que dans leur exploitation (le centre de supervision urbain sera commun aux deux collectivités) », s'accordent Michel Lamarre, maire de Honfleur et Didier Depirou, maire de La Rivière-Saint-Sauveur.

Les deux collectivités, d'un commun accord, ont décidé de constituer un groupement de commandes afin de procéder, ensemble, à la passation d'un marché public pour la mise en place d'un système de vidéoprotection. En amont, les deux villes se sont accordées sur la mutualisation de la prestation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour définir leurs besoins techniques et élaborer, ainsi, de concert, le marché.

### Un autre partenariat acté en matière de propreté urbaine

En ce mois de mai 2025, il est également un autre partenariat sur lequel les deux collectivités se sont entendues : la propreté urbaine. Certains secteurs ont ainsi été identifiés et analysés pour vérifier la pertinence et l'efficacité de les intégrer au plan de charge du service Propreté de la Ville de Honfleur.

Ainsi, depuis ce mois de mai 2025, les secteurs suivants sont concernés par un passage régulier des services de la Ville de Honfleur : Quartier du Poudreux ; Quartier Richmond ; Quartier de Honnaville ; du Canteloup entrée par le Parc de la Source jusqu'au stop de la charrière Montsaint. Des interventions qui seront refacturées à la commune de La Rivière-Saint-Sauveur comme définies dans la délibération du conseil municipal de Honfleur 2025/45 (conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril dernier).



## TRANSPORT A LA DEMANDE pour 1 euro, je prends Carg'HO



Inauguré le 18 juin dernier, le service de transport à la demande est lancé depuis le 19 juin 2025. Ce projet, plus vertueux en termes d'écologie, vise à faciliter la mobilité de tous, partout sur le territoire des 23 communes de la CCPHB.

Un nouveau service de transport à la demande vient d'être lancé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), en partenariat avec Keolis. Nommé Carg'HO, il permet de desservir, grâce à un minibus de 9 places, toutes les communes de la CCPHB y compris Honfleur. « *On offre là la possibilité à nos habitants d'avoir une réelle autonomie et une vraie liberté dans leurs mouvements. Certaines personnes, notamment âgées, ne seront plus obligées d'attendre leur enfant, leur ami, quelqu'un pour les conduire. C'est un facilitateur pour permettre à beaucoup de gens de continuer à vivre en milieu rural, leur permettant ainsi de rester le plus longtemps possible chez eux* », s'en réjouit le maire de Honfleur, Michel Lamarre.

Mais attention toutefois : « *le service Carg'HO n'a pas vocation à se substituer au transport scolaire, aux dessertes de lignes interurbaines déjà existantes ni même aux transports médicaux* », rappelle Michel Lamarre, également président de la CCPHB. « *C'est un service complémentaire, mais ce n'est pour autant pas un taxi : comme pour un bus, si plusieurs personnes à l'intérieur vont à des endroits différents, il y aura plusieurs arrêts* ».

**À qui s'adresse ce service ?** Cargo'HO est un minibus de 9 places (dont une réservée aux personnes à mobilité réduite), ouvert à tous (habitants permanents, occasionnels ou même visiteurs de passage). Il est, en premier lieu, destiné aux personnes dépourvues de moyen de locomotion

ou ne pouvant plus conduire leur véhicule mais il peut également servir à ceux qui souhaiteraient modérer leur empreinte carbone, aux enfants, aux actifs ou encore aux demandeurs d'emploi.

**Comment fonctionne-t-il ?** Carg'HO fonctionne sur l'ensemble du territoire de la CCPHB. Les usagers sont pris en charge devant leur habitation et déposés à l'adresse de leur choix, toujours située sur le territoire de la CCPHB. Aucun motif particulier n'est requis pour solliciter le service. Seuls les trajets à destination des antennes France Travail/Mission locale de Pont-Audemer font exception à cette règle.

**Combien coûte le trajet et comment le réserver ?** Chaque trajet coûte 1€ (seulement). Pour bloquer sa place dans le mini-bus à une date donnée, il faut réserver obligatoirement par téléphone pour toute première demande (au 0 800 00 44 92 - appel gratuit), du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Pour les demandes suivantes, les usagers pourront soit utiliser le téléphone, soit l'application mobile Carg'HO. Les réservations doivent être effectuées à minima 2 heures à l'avance et peuvent être programmées jusqu'à 15 jours à l'avance.



### pratique

Le transport à la demande Carg'HO fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés) de 8h à 18h. Informations au 0 800 00 44 92.



## LA MAISON DES SOLIDARITES c'est quoi ?



L'équipe de la nouvelle Maison des solidarités de Honfleur vous accueille au 4 rue Alexandre-Dubourg.

Le 27 janvier dernier, une **Maison des solidarités a ouvert ses portes à Honfleur**, au 4 rue Alexandre-Dubourg. Dans les locaux de l'ancien centre médico-social, cette nouvelle Maison des solidarités compte une quinzaine d'agents, tous expérimentés, chargés d'épauler les habitants de Honfleur mais également de tout le territoire calvadosien, dans leurs démarches liées à trois thématiques : l'enfance et la protection maternelle infantile ; le social, l'insertion, le logement ; et enfin l'autonomie et les personnes âgées. « *Le but de ce nouveau dispositif est que les habitants aient, au plus près de chez eux et au sein d'un même lieu, la possibilité d'être écoutés et aidés* », précise Loïc Nicolas, responsable d'équipe pluridisciplinaire au sein de la structure.

Soutien à la parentalité, perte d'autonomie, conditions financières difficiles, accès aux droits... à chaque situation ses difficultés mais, désormais, un seul accueil pour mieux orienter les usagers. « *À l'accueil, ou par téléphone, nous avons une secrétaire médico-sociale qui, dès le premier échange, évalue la situation de la personne et tente de comprendre sa demande. L'objectif est soit d'accompagner directement l'habitant soit de le rediriger vers la structure du territoire qui semble la plus appropriée pour traiter la demande (Pôle emploi,*

*Mission locale...)* ». Un habitant peut également se présenter au Centre communal d'action sociale (situé en mairie de Honfleur) et finalement être redirigé vers la Maison des solidarités.

Pourquoi avoir ouvert une structure supplémentaire sur Honfleur, puisqu'il en existait déjà d'autres ? « *Notre objectif est de "mailler le territoire", c'est-à-dire d'implanter des professionnels médico-sociaux partout dans le Calvados, au plus près des habitants et des territoires en demande. À Honfleur, une demande forte s'est fait ressentir en ce qui concerne l'enfance, les enfants en bas-âge et le maintien à domicile. S'implanter ici est une volonté politique, pour renforcer les services déjà existants et, surtout, garantir une réponse de proximité pour les habitants* », ajoute Loïc Nicolas.



### à noter

La Maison des solidarités est située dans les locaux de l'ancien centre médico-social au 4 rue Alexandre-Dubourg. T. 02 14 47 54 97. Horaires : 9h-12h30/13h30-17h30 du lundi au vendredi. L'accueil et l'écoute sont gratuits.



## GRATUITE A LA MEDIATHEQUE dès la rentrée de septembre

L'équipe des musées et de la médiathèque a annoncé quelques nouveautés pour la rentrée.

Faciliter l'accès à la culture, pour tous. Telle est la politique culturelle impulsée, à Honfleur, par les élus depuis plusieurs années (voire décennies). Pour toujours aller plus loin dans cette volonté, la révision des tarifs de la médiathèque a été proposée puis adoptée par les élus, lors du conseil municipal d'avril 2025.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, les droits d'inscription à la médiathèque pour toutes et tous, quel que soit le lieu de résidence, seront gratuits et la démarche de prêts de documents sera simplifiée.

Une révision des tarifs pour la médiathèque qui s'appuie sur quatre enjeux principaux :

- **Simplifier l'offre pour le public** : finis les trois types d'abonnement, désormais, place à un abonnement unique et gratuit pour le public. 20 documents pourront être empruntés en même temps (livres, livres audio, magazines, CD, DVD) au lieu de 6 actuellement.
- **Lever les freins pour faciliter l'accès à la culture** : le prix de l'abonnement peut être un frein, notamment pour les publics fragiles et pour les familles présentes sur le territoire alors que la médiathèque est la première clé d'accès à la culture, le premier lieu culturel de proximité.

- **Homogénéiser l'offre de territoire** : la médiathèque de Beuzeville est entièrement gratuite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. De plus, cela permet d'homogénéiser les tarifs de l'offre culturelle de la ville car l'accès aux musées de Honfleur est gratuit pour les habitants et ceux du territoire de la CCPHB.

- **Renforcer l'attractivité de la médiathèque** : la gratuité des droits d'inscription est un acte engagé et volontariste pour la démocratisation culturelle, pour la jeunesse. L'accès à la culture est un levier particulièrement considérable en faveur de l'insertion, qui permet de contribuer à l'ascension sociale des jeunes.

### Prescription muséale : quand l'art devient soin

Et si, plutôt que des médicaments, votre médecin vous prescrivait... une visite au musée ? Pour certains, la proposition peut faire sourire... mais ça n'en est pas moins quelque chose de très sérieux !

Initiative innovante qui permet aux professionnels de santé de « prescrire » des visites ou des ateliers de pratique artistique au musée, la prescription muséale est née au Québec en 2018... et va pouvoir très prochainement s'appliquer à nos musées honfleurais.

Lire dans une prochaine édition.



## Zoom

### Simon Chaye

Il est l'un de ces artistes qui marquent son époque, par le biais de son art : Simon Chaye. Son nom vous est forcément familier, cet artiste de renom expose ses œuvres à Honfleur depuis le début des années 60 mais aussi dans le monde entier.

Originaire de la région parisienne, né en 1930, Simon Chaye est arrivé en Normandie dans les années 50. Enfant d'une fratrie de trois, il dessine et peint depuis qu'il a 10 ans. *« J'ai commencé au moment de la guerre. Tandis que mes parents étaient engagés dans la résistance à Paris, je fûs envoyé en 1940 en Auvergne au grand air durant deux ans, car je souffrais de pleurésie. Ma passion pour le dessin a commencé là. Ma grand-mère lisait le journal La Croix, j'en recopiais les illustrations. Puis je me mis à essayer les paysages de campagnes, et ne me suis plus jamais alors arrêté de dessiner puis de peindre »*. Entre



1942 et 1945, la famille vivait en clandestinité à Montmorency.

*« Je me suis fais mes premiers sous de poche, en dessinant les maisons des gens »* s'en amuse-t-il. À cette époque, il dessine et peint à l'aquarelle dans la rue, un vieux peintre de Montmorency qui le remarque lui donne alors une boîte de gouache. Son destin est tout tracé.

Passionné, Simon Chaye, s'oriente naturellement vers l'école des Beaux Arts de Paris avec, comme professeur, un peintre cubiste renommé, Jean Souverbie. Pendant 4 ans, il découvre l'art de la fresque, c'est-à-dire la peinture murale et l'art monumental. Simon Chaye commence ainsi à réaliser des décorations murales pour des particuliers ainsi que des cafés et restaurants... puis il rencontre Jean Picart le Doux, célèbre peintre cartonnier. Qu'est-ce qu'un peintre cartonnier ? C'est un artiste qui va créer des compositions picturales destinées à être réalisées spécifiquement sous forme de tapisseries. *« Je crée une œuvre à petite échelle, une maquette, où je définis le sujet, la composition et les couleurs dans les grandes lignes. Je reproduis ensuite celle-ci, à la taille réelle et définitive de la tapisserie sur un papier épais dénommé "carton". Je modifie et affine souvent les tonalités et les détails de la composition initiale. Enfin, j'établis une charte de couleurs, "un chapelet" afin de faire teindre les laines qui serviront au tissage. Le carton part ensuite dans l'un des ateliers de la ville d'Aubusson où, fixé sous le métier à tisser, il*

*servira de modèle au lissier, la personne qui tisse. Il est à noter que le sujet du carton est inversé par rapport à la tapisserie définitive, car le lissier, lors du tissage sur le métier, a, face à lui, l'envers de la tapisserie. J'ai ainsi travaillé avec plusieurs ateliers à Aubusson pendant plus de soixante ans. Et j'ai pu participer à ma première exposition au musée des Arts Décoratifs à Paris en 1958. »*

Au début des années 60, devant l'obligation de quitter son atelier à Paris, Simon Chaye s'installe 7 quai Saint-Étienne à Honfleur dans un ancien local de mareyeur. *« C'est devenu mon atelier-galerie, j'y ai travaillé d'arrache-pied ! Et je suis fier que la tapisserie soit arrivée avec moi à Honfleur »* en témoigne-t-il. Hormis la tapisserie de Bayeux *« qui est en fait une broderie et non un tissage »* glisse-t-il, *« la tapisserie qui plus est, contemporaine, était inconnue à l'époque en Normandie »*. Après quelques temps difficiles, les co expositions en région puis en France et enfin à l'international (Athènes, Londres, Montréal, Copenhague) se succéderont.

Simon Chaye et son épouse acquièrent en 1983, une grande maison en ruine qu'ils restaurent près des Greniers à sel : le Manoir de Roncheville. Devenu la galerie Chaye en 1993, cet espace d'exposition, aujourd'hui porté par son fils Barthélémy, *« poursuit une certaine tradition artistique, tant honfleuraise que familiale, d'accueil, d'échange et de créativité, où la modernité des œuvres puise dans un classicisme sans cesse réinventé. »*

## Zoom

### Franck Brière

« *Né-natif* » honfleurais, Franck Brière est un artiste que l'on ne présente plus dans la cité des Peintres. Artiste-peintre de renom, président de l'Académie des artistes de Honfleur depuis 20 ans, il exposera, cet été, au Grenier à Sel, le fruit du travail d'une vie, vie inspirée par la mer et les cieux honfleurais.

Issu d'une lignée de marins-pêcheurs, fils d'une mère passionnée de dessin, Franck Brière a toujours « *traîné ses guêtres* » sur le Vieux-Bassin, depuis son plus jeune âge. Doté d'un bon « *coup de crayon* », il devient l'un des chanceux élèves de Fernand Herbo, qui lui apprend, à même les quais, la peinture « *traditionnelle* » telle qu'il la pratique. Se définissant comme un « *apprenti à l'école de la rue* », Franck Brière s'attache ainsi à croquer et peindre ce que voit son œil affûté, jour après jour : Honfleur, son Vieux Bassin, ses bateaux, ses ciels, ses soleils et ses pluies, ses quais. Pendant de nombreuses années, il côtoie également André Hambourg, Gervais Leterreux ou encore Bernard Lorient et Jacques Bouyssou. « *Ils m'ont transmis la passion de la peinture, la vraie. Celle qui implique de sortir peindre dehors, même (et surtout d'ailleurs) quand il pleut. Là, où on ressent mieux la couleur, la brume, l'ambiance, les températures, le vent. On n'allait pas en atelier, avec Herbo. On restait dehors, et s'il fallait, on revenait*



*le lendemain pour ne rien perdre de la luminosité du moment* », se souvient-il.

### Transmettre son art

Passionné également par la mer, il part faire son service militaire dans la Marine nationale, avant de revenir sur ses terres et d'embrasser le métier de pilote de la Seine, pour la Marine marchande. Patron de bateau-pilote le jour, peintre la nuit, Franck Brière utilise de nombreux supports (cartes routières, cartes marines anciennes, extraits de journaux...) et de nombreuses techniques pour laisser parler sa créativité : peinture sur carte, sur toile ou technique de peinture

mixte, à l'huile, à l'encre de chine, au fusain, à l'aquarelle, avec des pigments naturels voire même, - plus insolite - avec du café, du thé, du vin... il innove et explore l'art sous toutes ses formes et selon chaque inspiration.

Une promenade, une rencontre... chaque moment, chaque instant sert en effet à inspirer l'artiste. Et aussi, chaque nouveau paysage : États-Unis, Italie, Corée... ses œuvres voyagent avec lui. « *Pour être un bon artiste, pour moi, il faut savoir dessiner, dessiner beaucoup, partout. Moi, j'ai toujours un carnet avec moi. Ça apprend à croquer rapidement, à dessiner l'essentiel, à apprendre les traits.* »



## à noter

Ils exposent tous les deux dans les greniers à sel cet été, du 12 juillet au 17 août (entrée libre et gratuite) :

**Exposition « Franck Brière, artiste-peintre honfleurais »**, vernissage le 11 juillet à 19h (ouvert du lundi au jeudi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h et les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h30 à 19h ; nocturne jusqu'à 21h samedi 2 août dans le cadre de la *Nuit des Artistes*)

**Exposition « Simon Chaye, 70 ans de tapisserie contemporaine d'Aubusson »**, vernissage le 18 juillet à 18h30 (ouvert de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h ; nocturne jusqu'à 21h samedi 2 août dans le cadre de la *Nuit des Artistes*)



**LE CROQUE VIKING**

Quoi de mieux, pour votre repas (sur le pouce) du midi, que de déguster un vrai repas normand, au camembert au lait cru, à l'andouille de Vire, à la bonne crème fraîche, au Livarot de Normandie ? C'est, depuis le 1<sup>er</sup> mai, ce que vous proposent Amandine et Adrien, installés au 33 rue du Dauphin. Dans cette ancienne boulangerie, tenue auparavant pendant vingt ans par Éric Lamarre, le couple offre désormais à ses clients un voyage gustatif à travers des produits locaux et frais. « *Je suis originaire du Nord, un vrai Ch'ti. Ma famille travaille dans la transformation du Maroilles. J'ai, moi aussi, baigné dans les bons produits régionaux* », se confie Adrien, Honfleurais depuis huit ans. C'était ainsi tout naturel pour lui que de servir, à ses clients, des produits vraiment locaux mais, cette fois, issus de notre région... normande !

Et en plus de la qualité, chez Amandine et Adrien, il y a aussi la quantité ! « *Nous proposons des maxi croques en vente à emporter. L'idée, avec ce produit, était de susciter la curiosité, servir quelque chose d'original, d'attractif. Nous changerons notre menu fréquemment pour varier les plaisirs. Et le tout, accessible en termes de coût.* » Bien sûr, le duo sert également des croques "vikings" à l'emental ou végétariens... « *on s'adapte à tous les goûts !* ». Ils viennent également de mettre en place un menu. Amis honfleurais, hâtez-vous au Croque Viking, rue du Dauphin !

**Pratique :** Le Croque Viking, ouvert du jeudi au dimanche de 11h à 16h (mais possiblement les autres jours - à vérifier sur Google). Infos au 06 62 66 39 63 ou par mail : [lecroqueviking@gmail.com](mailto:lecroqueviking@gmail.com). Instagram : [croquevikinghonfleur](https://www.instagram.com/croquevikinghonfleur)

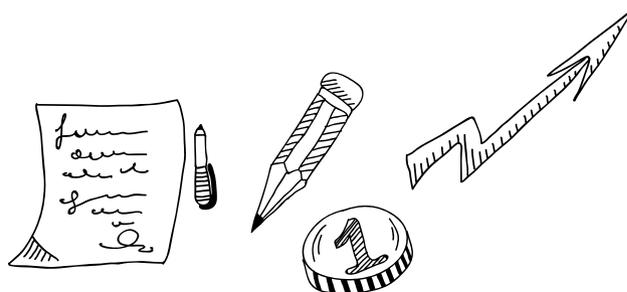


**DARTY**

Petit et gros électroménager, literie, cuisine, télévision, son... Darty a ouvert son premier magasin à Honfleur, le 10 avril dernier, sur la zone du Village de Marques ! 800 m<sup>2</sup> de surface pour vous permettre d'aménager votre intérieur, mais également de concevoir votre propre cuisine, grâce à un concepteur qui crée votre projet de A à Z ! « *On peut également faire votre literie sur-mesure, on a toutes les dimensions possibles, on peut commander des contre-marques, trouver de très nombreux coloris... on a énormément de choix !* », souligne Jimmy Bouffey, directeur du magasin.

En tout, 7 personnes travaillent chez Darty, la plupart habitant sur notre secteur (entre Honfleur, Pont-l'Évêque et Le Havre). « *Les deux magasins Darty les plus proches sont Deauville et Pont-Audemer, mais ça faisait longtemps qu'on avait le souhait de s'implanter sur Honfleur. La zone d'activités ici était attractive, en fort développement. L'idée de s'installer ici et ainsi de rapprocher l'offre au plus près des habitants est facilement devenue réalité* », ajoute Jimmy.

**Pratique :** le magasin est ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h. Darty est situé au 117 rue de la Manche.





## POUR NOS HABITANTS DU PLATEAU le SPAR s'installe

Les propriétaires du fonds et les salariés ont fêté l'ouverture du SPAR jeudi 12 juin.

Vendredi 13 juin dernier, une inauguration avait lieu sur le Plateau. En effet, après des mois (voire des années) d'attente, les locaux commerciaux créés avenue des Hauts Bords ont trouvé preneurs. En effet, un petit supermarché SPAR a officiellement ouvert ses portes.

D'une surface totale de 450 m<sup>2</sup>, cette « grande surface » propose les rayons traditionnels des supermarchés, mais également une boulangerie en libre-service (produits provenant de la plateforme d'achat du groupe Casino), un espace snacking, une belle cave et un rayon produits locaux. « *Nous travaillons également avec Les Éleveurs de la Charantonne* », ajoute Vincent Somoza, co-propriétaire du fonds de commerce. L'enseigne SPAR, qui fait partie du groupe Casino, propose également aux clients les produits d'autres marques, telles que Monoprix ou encore Leader Price.

### Un « parcours du combattant »

Avant d'ouvrir officiellement les portes de ce supermarché sur le Plateau, les obstacles ont été nombreux pour Vincent et Olivier Amand, son co-propriétaire. « *Cela fait bien un an que nous sommes sur ce dossier. Il nous a fallu batailler un peu avec l'administratif, le juridique, avant de signer le bail. Ensuite, il nous a fallu négocier pour la franchise, revoir l'installation électrique, la fibre...*

*ça a été long à chaque étape, mais nous avons tenu bon !* », souligne Vincent Somoza. Ici, sept salariés se relaieront pour pouvoir ouvrir aux habitants comme aux visiteurs de passage 7 jours sur 7. À noter qu'une cinquantaine de places de stationnement ont également été créées, autour de la structure.

Pour rappel, l'implantation d'un supermarché sur cette parcelle du Plateau avait été, dès 2011, entendue entre la Ville et le promoteur (qui s'est chargé de la construction), suite aux demandes des habitants. En effet, dès 2011, lors de l'accord du permis d'aménager du quartier du Vermont, il était acté qu'un commerce de type supermarché pourrait s'implanter sur cette parcelle. C'était notifié dans le cahier des charges.

Le promoteur ayant ensuite vendu les parcelles à divers bailleurs privés, il leur appartenait, ensuite, d'y implanter le commerce de leur choix.



### pratique

**SPAR du Plateau, 92 avenue des Hauts Bords, ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h30 et le dimanche de 9h à 13h. Services pick up, relais colis et PMU également proposés.**



## BRADERIE DES COMMERCANTS elle revient les 26 et 27 juillet prochains



© L. Le Roy, 2025 DR (détail)

La 6<sup>e</sup> édition de la braderie des commerçants de Honfleur sera organisée, cette année, les 26 et 27 juillet prochains. Et le nom a changé : il s'agit, désormais, de la braderie autour du Tripot ! « *Le nom permet de visualiser les rues concernées par cette braderie* », s'en réjouissent Isabelle et Alain qui coordonnent cette année la braderie et son organisation.

« *Comme cela était fait les années précédentes, le but de cette braderie est de dynamiser le quartier et de permettre à chaque commerçant de présenter ses produits, de montrer ce qu'il sait faire* », présentent-ils. « *On veut aussi réaffirmer que le commerce de proximité est très important pour l'attractivité de Honfleur.* » Aucun commerçant ambulant ne sera présent le temps de ces deux jours. « *L'objectif est aussi que les habitants redécouvrent les boutiques et les produits qui sont proposés dans leur ville.* »

Pour les habitants, les curieux, les badauds, une braderie est toujours l'occasion de faire de bonnes affaires - avec les produits de vos commerçants locaux.

**La braderie sera ainsi organisée rue de la République, rue de la Chaussée, rue Cachin, place Saint-Léonard, rue Charles et Paul Bréard, cours des Fossés, et quai Montpensier. Et vos commerçants ont fixé leurs horaires : de 10h à 22h !**



**Infos et renseignements auprès d'Isabelle et Alain, La Manufacture, au 4 rue de la République  
T. 09 63 55 62 58 ou 06 24 36 13 84.**



# PAVILLON BLEU la plage et le port labellisés



Frédéric Gravelle, chargé de mission nautisme et affaires portuaires pour la Ville de Honfleur, aux côtés de Michel Rotrou, maire-délégué de Vasouy, en charge de la mer, du littoral et des affaires portuaires.

Pour la 16<sup>e</sup> année, la Ville de Honfleur a décroché, en 2025, le label Pavillon Bleu pour sa plage du Butin et l'excellente qualité de ses eaux de baignade. Honfleur fait partie des quelques 181 communes de France à avoir obtenu ce label. Une reconnaissance pour laquelle Michel Lamarre et ses équipes successives se sont battus dès 1995 !

Et cette année, la Ville de Honfleur a également obtenu ce même label pour son port de plaisance !

Depuis 40 ans, le label Pavillon Bleu, développé par l'association *Teragir*, distingue, chaque année, les plages et ports de plaisance qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement et des humains. En effet, 50 critères sont indispensables à cette labellisation afin de s'assurer que la commune protège correctement les écosystèmes présents sur site, mais aussi veille à la santé humaine (gestion des déchets et de l'eau, propreté des eaux de baignade, mobilité douce, éducation à l'environnement...).

À Honfleur, les élus et équipes de la Ville ont, depuis plusieurs années, mis en place quelques initiatives pour contribuer activement à cette démarche : opération plage zéro déchet (qui est un franc succès depuis deux années) ; renouvellement de l'affichage sur la sensibilisation de la faune et flore locales ; apprentissage aux plus jeunes et aux familles des pratiques nautiques possibles sur le territoire... les actions sont nombreuses.



Une nouvelle signalétique a été mise en place sur la plage.



## Zoom

### Florence Levieils publie son premier livre

Laisser une trace, pour les générations futures. Une trace, sur ce qu'est notre monde, et notamment celui de nos pêcheurs honfleurais. Telle est la mission que s'est donnée Florence Levieils, photographe professionnelle bien connue de nos habitants.

Florence Levieils a un parcours atypique. Honfleuraise de naissance et passionnée d'images depuis toujours, elle a parcouru le monde à la recherche de moments à capturer, d'instantanés à immortaliser. « *Ma grand-mère était photographe, elle faisait de l'argentique. Elle travaillait dans le laboratoire du Studio Mulot, installé cours de la République. Elle ne voulait pas que je sois photographe, pour ne pas respirer les produits chimiques de l'argentique. Et moi, comme je suis têtue, je ne l'ai pas écoutée !* » Animée par les reportages, Florence, diplômée d'un bac littéraire, s'est ainsi orientée vers les Beaux-Arts, l'Histoire de l'Art, avant de se tourner vers un BTS Tourisme.

Après trois années en Angleterre, Florence s'envole pour l'Inde, au début des années 2010. « *C'était très réputé pour les photographes. Les couleurs et les décors sont somptueux* », s'en souvient-elle avec émotion. Son objectif à l'époque ? Atteindre Bénarès, sur les bords du Gange. Elle y reste six ans, avant de revenir en Normandie, en 2015.

« *Qu'est-ce que je vais faire, maintenant ?* » À son retour, Florence décide de s'atteler au monde de la pêche. « *J'ai eu envie de montrer, à travers l'image, leur quotidien, leur travail, les difficultés de leur métier.* » Et pour être prise au sérieux par les marins-pêcheurs (et être acceptée à bord d'un bateau), elle choisit une formation maritime à Cherbourg et obtient un certificat de matelot pont, en 2016. « *J'ai fait mes premières armes sur un bateau avec quelques amis à Port-en-Bessin, avant de rentrer à Honfleur. Au début, ils ne mesuraient pas mes intentions. Ensuite, ils ont compris que je ne voulais que valoriser leurs savoir-faire.* » Florence embarque alors avec nos marins-pêcheurs honfleurais et expose, par deux reprises, dans les Greniers à Sel et le long de la Jetée, le fruit de son travail. Et elle commence, petit à petit, à répertorier, dans un livre-mémoire, ce qu'elle voit, ce qu'elle entend, ce qu'elle capture.

En ce début 2025, c'est ainsi la consécration : Florence Levieils vient de terminer son premier livre, « *Honfleur et ses gens de mer, des traces pour demain* ». « *Il se découpe en trois grandes parties : une première sur les pêcheurs, la pêche en elle-même, les gestes, le quotidien, la débarque, la maintenance des bateaux, ce qui se passe à quai. Ensuite, il y a une partie sur les*



Florence Levieils (à droite) a coécrit ce livre avec Mathilde Fuzeau (à gauche) qui avait réalisé une étude sur le ramassage.

*revendications et besoins de nos pêcheurs actuels, les causes qu'ils défendent, les évolutions qu'ils aimeraient voir naître. Et enfin, une dernière partie s'attache à montrer la place des femmes dans ce monde majoritairement masculin : les femmes mareyeuses, les armateurs, les capitaines. L'univers et la passion de la pêche sont souvent transmis de génération en génération, et les femmes jouent aussi leur rôle* », ajoute Florence. Un hommage appuyé est également rendu à Françoise Lecoq, ainsi qu'aux artistes Nicole Badouard et Isabelle Maury.



## pratique

Retrouvez son livre à la Lieutenance, à la librairie À plus d'un titre, au magasin E.Leclerc et à son stand à la criée.



## LILOU REY Honfleuraise élue Miss

À tout juste 18 ans, Lilou Rey est devenue Miss Teen Petite Universe France 2025.

Depuis bientôt un an, il est une jeune honfleuraise qui vit un rêve éveillé. Lilou Rey vient en effet de remporter un titre prestigieux, celui de Miss Teen Petite Universe France 2025. Vous vous demandez peut-être ce que c'est ? *« C'est un concours de beauté, de classe internationale, qui a pour but de choisir non seulement la plus belle petite femme de l'univers, mais aussi celle qui détient la beauté humaine, l'intellect, la personnalité et le désir de s'engager activement dans une cause »*, peut-on lire sur le site Internet du concours.

Lilou Rey, Honfleuraise depuis 10 ans, a commencé l'aventure en septembre 2024. Ce qui l'a attirée ? *« Le fait que ce concours casse réellement les codes traditionnels. Ce qui le rend unique, c'est qu'il ne se limite pas aux critères physiques : il cherche à mettre en valeur la femme moderne, engagée, inspirante, et surtout, il donne une voix à celles qui sont souvent écartées des autres concours à cause de leur taille »*, explique la jeune honfleuraise. Miss Petite Universe est en effet dédié aux femmes de moins d'1m70, une véritable révolution dans le monde des concours de beauté.

Après avoir passé les premières étapes, en novembre 2024, Lilou Rey est élue Miss Teen (adolescente) Petite Universe Basse-Normandie avant de décrocher le titre, à Caen, en mars 2025, de Miss Teen Petite Universe Normandie. *« Ce titre m'a ouvert les portes d'un séjour de préparation de dix jours en Espagne, en vue de la finale nationale »*, s'en réjouissait Lilou.

Les étapes s'enchaînent pour la jeune fille qui concourt maintenant en finale nationale. Le 31 mai dernier, à Bordeaux, elle est face à d'autres jeunes femmes toutes plus belles les unes que les autres. Lilou, dans le top 5, affronte d'autres miss venant de Côte-d'Azur, du Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes ou encore de Bourgogne. Et enfin... la consécration ! La voilà à la plus haute marche de ce concours, Miss Petite Universe France 2025, catégorie Teen. *« Ce moment restera gravé en moi pour toujours. Représenter la France pendant un an est un privilège immense, et je suis fière de pouvoir porter les couleurs de notre pays jusqu'en Malaisie, en mai 2026, pour le concours international Miss Teen Global, qui rassemble des candidates venues du monde entier »*, se projette déjà la Honfleuraise qui, grâce à ce concours, a gagné en assurance et confiance en elle. *« Ce concours, c'est aussi une véritable aventure humaine et personnelle. Il permet de se découvrir, de repousser ses limites et de réaliser tout ce dont on est capable. Élection après élection, je me suis affirmée, j'ai appris à m'exprimer avec plus d'aisance. Mais surtout, j'ai fait des rencontres incroyables, avec des jeunes femmes qui sont aujourd'hui devenues de véritables amies. »*

En attendant le concours international prévu en Malaisie en 2026, Lilou vient de passer son bac au lycée Albert-Sorel et souhaite commencer des études de commerce au Havre. Les week-ends, elle parcourt la France avec son titre.

## MAURICE GOULEY

### L'homme le plus décoré de France

Maurice Gouley, « homme de droiture et de loyauté », comme le dépeint Maurice Delange, ancien maire de Honfleur, naît dans une famille de marins le 8 mai 1891 rue de l'Homme-de-Bois. Tout enfant, il a devant les yeux l'exemple de l'esprit d'abnégation de tous les siens. Son père Adolphe meurt d'un chaud et froid contracté sur un canot de sauvetage ; son oncle, ancien patron du canot de sauvetage, meurt, à son tour, un an après avoir reçu le « Mémorial du Matin », annales du sauvetage maritime.

Suivant la tradition familiale, il est très tôt attaché à la mer et à toutes ses facettes. Sportif, il fait partie de 1910 à 1914 des meilleurs nageurs et joueurs de water-polo du Club Honfleurais de natation. Il fait son service militaire dans la marine de l'État puis entre dans la marine marchande, naviguant au long-cours pendant dix ans sur des bateaux à voile puis comme marin de grand cabotage ou de pilotage. Maître nageur à bord du transport « Bien Hoa », il est ensuite chef de natation et moniteur au Palais des régates du Havre tout en poursuivant la navigation pour subvenir à son existence devenue précaire et douloureuse à cause des blessures et congestions attrapées au service d'autrui. En 1928, il porte une prothèse, ayant eu une jambe cassée lors du sauvetage d'une baleinière qui avait chaviré avec 5 hommes à bord.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale et après les bombardements de la ville du Havre, qui vit disparaître sa maison, il quitte sa ville d'adoption pour retrouver sa ville natale où il demeure jusqu'à sa mort survenue en mars 1964 des suites de l'amputation de sa seule jambe valide.

Toute sa vie durant, cet homme de courage et de dévouement envers autrui, fut l'un des plus grands sauveteurs du pays. Il effectue son premier sauvetage en 1903, à l'âge de 12 ans, dans l'ancien Bassin du Centre. Depuis cette date, on ne compte plus le nombre de personnes qu'il sauva de la noyade : un soldat tombé dans le Vieux-Bassin pendant la Première Guerre mondiale, le sauvetage de l'équipage du « Goéland » en 1924 qui lui vaut le prix Dumanoir ou bien encore en 1927 de Mlle Coty, fille de René Coty, député Havrais et futur Président de la République. Il réussit une impressionnante série de sauvetages dont le chiffre s'élève à près de 120 personnes sauvées.

Tout ceci lui vaut de nombreuses décorations qu'il serait bien trop long de développer ici, mais dont sa photo prise lors de la fête des marins de 1953 en est une excellente illustration... On disait alors, non sans humour, que faute de place, il devait arborer le reste de ses médailles dans le dos...

Et des médailles, notre valeureux Honfleurais en reçut d'innombrables : Chevalier du Mérite



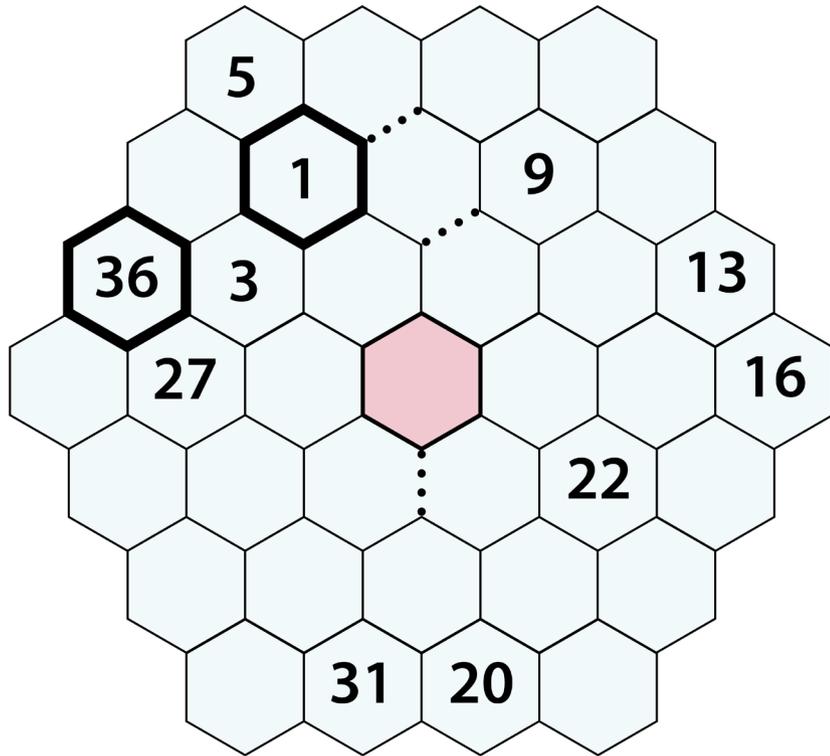
Maritime (1930), Chevalier de la Légion d'honneur (1932), Officier d'académie (1936), Officier de la Société d'encouragement au Dévouement avec toutes les distinctions, Chevalier du Grand prix Humanitaire de France, Grande médaille d'honneur de la Société des Sauveteurs du Havre et de la Société des Hospitaliers sauveteurs Bretons, Commandeur du Mérite Maritime (1949) et Officier de la Légion d'honneur. Toutes ces médailles s'ajoutaient aux divers prix (Prix du Conseil maritime, Prix de la Fondation Carnegie, Prix Henri Durand, Prix Dumanoir, Lemaistre, Baron-Baronne Davillier etc.) et autres récompenses (médailles d'or de toutes les distinctions de la marine marchande, de la société de sauvetage de Paris etc.). Cet impressionnant palmarès fit de ce Honfleurais, l'homme le plus décoré de France à son époque.

Honfleur garde aujourd'hui encore le souvenir de ce brave homme dont le portrait peint par André Hambourg est toujours visible au musée du Vieux-Honfleur.

Ces jeux vous sont proposés par l'association *Le Pion de Normandie*.

## TITRE

Il vous faut placer tous les entiers de 1 à 36 pour former un chemin d'entiers consécutifs.  
 Deux nombres consécutifs doivent être dans des cases qui se touchent sur un côté.  
 Deux cases séparées par des pointillés doivent contenir des entiers consécutifs (exemple : 2,3,4).  
 À la fin, toute la grille doit être remplie !



## REPONSES BM #54

DOUBLE ÉCHELLE :

V	E	R	T	I	C	A	L
I	N	S	O	M	N	I	E
P	A	N	I	Q	U	E	Z
E	N	C	H	A	N	T	A
R	A	N	C	O	E	U	R
E	T	E	N	D	A	R	D

Mouvement d'ascenseur
Ne pas fermer l'oeil
Affolez
Ensorcela
Ressentiment
Drapeau

## JUILLET

> **Mardi 1<sup>er</sup> juillet à 18h** **CINÉMA** ☂  
Projection du documentaire *Le mystère Satie*, film de Bastien Loukia, suivie d'un échange avec le réalisateur (G)

> **Vendredi 4 juillet à 9h30**  
**MÉDIATHÈQUE**

Déambulation poétique (R)(G) dans la ville avec l'autrice Delfine Guy, dans le cadre de la résidence d'artiste de la Lieutenance (départ de la médiathèque)

> **à 18h** **MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN** ☂  
Vernissage (G) de l'exposition « *Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique* » (tout public)

> **Du 5 juillet au 3 novembre** ☂  
**MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**  
Exposition « *Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique* » (P) (tout public)

> **Samedi 5 juillet à 15h** **MÉDIATHÈQUE**  
Conférence « *Suzanne Valadon et Erik Satie : une passion à Montmartre ?* » par Emmanuel Le Bret (R)(G) organisée par la SAMEB

> **de 16h à 18h** **PARVIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE**  
Concert plein-air de Nelson Carrera (G) organisé par le SMASCQ

> **17h30** **MÉDIATHÈQUE**  
Projection de la comédie lyrique « *Le piège de Méduse* » d'Erik Satie (R)(G) avec François Morel, Olivier Saladin, Juliette et Alexandre Tharaud, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados et la Philharmonie à la demande

> **Lundi 7 juillet à 15h** **MAISONS SATIE**  
**Nouveauté !** Visite flash (P) (tout public, jauge limitée à 8 personnes maximum) ☂

> **Jeudi 10 juillet à 15h** ☂  
**MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**  
Visite de l'exposition « *Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique* » (P) (tout public)

> **Vendredi 11 juillet à 10h30** ☂  
**MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**  
À la manière de Satie ! Personnalisez votre totebag (P) (tout public, jauge limitée à 10 personnes maximum)  
> **à partir de 19h** **PETIT GRENIER À SEL**  
Vernissage exposition « *Franck Brière, artiste-peintre honfleurais* » (G) (tout public)

> **Du 12 juillet au 17 août**  
**PETIT GRENIER À SEL**  
Exposition « *Franck Brière, artiste-peintre honfleurais* » (G) (ouvert du lundi au jeudi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h et les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h30 à 19h ; nocturne jusqu'à 21h samedi 2 août dans le cadre de la *Nuit des Artistes*)

> **Du 12 juillet au 17 août**  
**GRAND GRENIER À SEL**  
Exposition « *Simon Chaye, 70 ans de tapisserie contemporaine d'Aubusson* » (G) (de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h ; nocturne jusqu'à 21h samedi 2 août dans le cadre de la *Nuit des Artistes*)

> **Du 12 juillet au 31 août** ☂  
**MÉDIATHÈQUE**  
Exposition « *Erik Satie - Marcel Proust : portraits d'artistes* » (G) par Laetitia Lescoat et Kendjy (vernissage le 12 juillet à 15h)

> **Les 12 et 13 juillet de 10h à 19h**  
**CHAPELLE DE L'HÔPITAL**  
Exposition de sculptures organisée par le SMASCQ

> **Les 13 et 14 juillet** **CANTELoup-MARRONNIERS / DANS TOUTE LA VILLE**  
Festivités des 13 et 14 juillet (G) (enfants/ados/adultes)

> **Dimanche 13 juillet de 15h à 18h30** Jeux  
> **et de 22h à 22h30** Retraite aux flambeaux

> **Lundi 14 juillet de 10h45 à 12h**  
Cérémonies officielles  
> **de 14h à 19h** Jeux traditionnels  
> **de 21h à 0h** Bal populaire, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

> **Mardi 15 de 14h30 à 16h30**  
**LIEUTENANCE**  
Atelier enfant « *Graffiti marins* » (R)(P) (à partir de 6 ans)

> **Mercredi 16 juillet à 15h**  
**LIEUTENANCE**  
Visite flash « *Histoire et architecture* » (R)(P) (tout public)

> **Jeudi 17 juillet à 11h15**  
**LIEUTENANCE**  
Visite flash « *Histoire et architecture* » (R)(P) (tout public)  
> **à 15h** **MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**  
Visite en anglais de l'exposition « *Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique* » (P) (tout public) ☂

> **Vendredi 18 juillet à 9h30**  
**MÉDIATHÈQUE**  
Atelier d'écriture (R)(G) animé par Angie Croll  
> **de 10h à 12h** **MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**  
Matinée surprise pour les tout-petits (G), venez et repartez à l'heure ☂ que vous voulez

> **à 15h** **LIEUTENANCE**  
Visite guidée « *Le Manoir du Désert, une maison d'armateurs au XV<sup>e</sup> siècle* » (R)(P) (tout public, se garer au parking du Cossec)  
> **de 16h à 18h** **GRAND GRENIER À SEL**  
Atelier tissage animé par Evelyne Jouan (R)(G) (à partir de 7 ans) dans le cadre de l'exposition « *Simon Chaye, 70 ans de tapisserie contemporaine d'Aubusson* »  
> **à 18h30** **GRAND GRENIER À SEL**  
Vernissage exposition « *Simon Chaye, 70 ans de tapisserie contemporaine d'Aubusson* » (G) (tout public)

> **Samedi 19 juillet de 14h à 18h**  
**TERRASSE DE LA LIEUTENANCE**  
Peindre sur le motif organisé par le SMASCQ

> **Lundi 21 juillet à 15h** MAISONS SATIE

**Nouveauté ! Visite flash (P)**   
(tout public, jauge limitée à 8 personnes maximum)

> **14h30-16h30** LIEUTENANCE

**Atelier enfant « À vos blasons » (R) (P)** (à partir de 8 ans)

> **Jeudi 24 juillet à 11h15** LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **à 15h** MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN 

**Visite en français** de l'exposition « Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique » (P) (tout public)

> **Vendredi 25 juillet à 10h30** 

MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

**Atelier linogravure (R)(P)** (tout public, jauge limitée à 8 personnes maximum)

> **à 15h** LIEUTENANCE

**Visite guidée « Honfleuraises, femmes de caractère » (R)(P)** (tout public)

> **Lundi 28 juillet à 15h** MAISONS SATIE

**Nouveauté ! Visite flash (P)** 

(tout public, jauge limitée à 8 personnes maximum)

> **de 14h30 à 16h30** LIEUTENANCE

**Nouveauté ! Atelier ados « Apprenti maquettiste - la Lieutenance » (R) (P)** (à partir de 11 ans)

> **Mercredi 30 juillet à 15h**

LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **Jeudi 31 juillet à 11h15**

LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **à 15h** MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN 

**Visite en anglais** de l'exposition « Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique » (P) (tout public)

## AOÛT

> **Vendredi 1<sup>er</sup> août de 10h à 12h**

MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN 

**Matinée de pratique de la calligraphie (G)** (tout public).

Venez et repartez à l'heure que vous voulez

> **à 15h** CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

**Nouveauté ! Visite guidée « À la découverte de la Côte de Grâce » (R)(P)** (tout public)

> **Samedi 2 août de 17h à 0h00**

EN VILLE

**9<sup>e</sup> édition de la Nuit des Artistes (G)** (en famille)

> **Lundi 4 août à 15h** MAISONS SATIE

**Nouveauté ! Visite flash (P)** 

(tout public, jauge limitée à 8 personnes maximum)

> **Mardi 5 août de 14h30 à 16h30**

LIEUTENANCE

**Nouveauté ! Atelier ados « Apprenti maquettiste - Église Sainte-Catherine » (R)(P)** (à partir de 11 ans)

> **Mercredi 6 août à 15h** LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **Jeudi 7 août à 11h15** LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **à 15h** MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN 

**Visite en français** de l'exposition « Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique » (P) (tout public)

> **Vendredi 8 août à 10h30** 

MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

**Atelier de pratique artistique** : créer son tampon, gravure sur polystyrène (P) (tout public, jauge limitée à 10 personnes)

> **15h** LIEUTENANCE

**Visite guidée « Sur les pas de la traite à Honfleur » (R)(P)** (tout public)

> **de 16h à 18h** GRAND GRENIER À SEL

**Atelier tissage** animé par Evelyne Jouan (R)(G) (à partir de 7 ans) dans le cadre de l'exposition « Simon Chaye, 70 ans de tapisserie contemporaine d'Aubusson »

> **à 20h30** BATOLUNE

**Concert Le Comité d'entreprise (P)** : 12/10€ (chansons françaises - adultes)

> **Samedi 9 août de 19h30 à 21h**

MANOIR DU DÉSERT

**Visite flash** du Manoir du Désert > **à 22h**

**Cinéma plein-air** avec la projection du film « Un p'tit truc en plus » d'Artus (organisé par l'office de tourisme)

> **Lundi 11 août à 15h** MAISONS SATIE

**Nouveauté ! Visite flash (R)** 

(tout public, jauge limitée à 8 personnes maximum)

> **Mardi 12 août de 14h30 à 16h30**

LIEUTENANCE

**Atelier enfant « Graffiti marins » (R)(P)** (à partir de 6 ans)

> **Mercredi 13 août à 15h** LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **Jeudi 14 août à 11h15** LIEUTENANCE

**Visite flash « Histoire et architecture » (R)(P)** (tout public)

> **Tous les mardis de 9h30 à 12h** À LA MÉDIATHÈQUE

**Ateliers numériques individuels (R)(G)** par Manon Graindorge, conseillère numérique de la ville (ados/adultes)

> **Tous les vendredis à 14h et à 15h** À LA MÉDIATHÈQUE

**Ateliers numériques (R) (G)** : thème précisé sur le site de la médiathèque par Manon Graindorge, conseillère numérique de la ville (tout public)



> **Vendredi 15 août de 10h à 12h**

MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

**Matinée surprise** pour les tout-petits (G) Venez et repartez à l'heure que vous voulez

> **Samedi 16 août de 16h à 18h**

PARVIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE

**Concert** du groupe *Night's Cats*

> **Mardi 19 août de 14h30 à 16h30** LIEUTENANCE

**Atelier enfant** « À vos blasons » (R) (P) (à partir de 8 ans)

> **Mercredi 20 août à 15h** LIEUTENANCE

**Visite flash** « Histoire et architecture » (R)(P) (tout public)

> **Jeudi 21 août à 11h15** LIEUTENANCE

**Visite flash** « Histoire et architecture » (R)(P) (tout public)

> **Vendredi 22 août à 10h30**

MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

**À la manière de Satie !** Personnalisez votre totebag (P) (tout public, jauge limitée à 10 personnes)

> **à 15h** LIEUTENANCE

**Nouveauté ! Visite guidée** « L'église Sainte-Catherine » (R)(P) (tout public)

> **Samedi 23 août à 20h**

MAISON DES FAMILLES

**Projection** du concert *Mika Philharmonique* (G), en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados et la Philharmonie à la demande (ouverture des portes à 20h pour le verre de l'amitié et projection à 20h30)

> **Lundi 25 août à 15h** LIEUTENANCE

**Visite guidée** « Sur les traces de la Seconde Guerre mondiale à Honfleur » (R)(P) (tout public)

**SEPTEMBRE**

> **Du 2 septembre au 31 octobre**

MÉDIATHÈQUE

**Jeu** *Les Classiques de la BD* (7-11 ans) et **Jeu mangas** (ados)

> **Vendredi 5 septembre à 9h30**

MÉDIATHÈQUE

**Atelier d'écriture** (R)(G) animé par Angie Croll

> **Samedi 6 septembre de 10h à 17** STADE PINEL

**Forum des associations** (P) à la halle des sports

> **Mercredi 10 septembre**

SALLE CARNOT

**Reprise de l'atelier peinture** (adultes)

> **Vendredi 12 septembre à 15h**

LIEUTENANCE

**Visite guidée** « L'évolution du port à travers les âges » (R)(P) (tout public)

> **Samedi 13 septembre à 10h**

MÉDIATHÈQUE

**Comité de lecture** (R)(G), les coups de cœur des lecteurs (adultes)

> **à 15h** MÉDIATHÈQUE

**Conférence** « *Le commissaire Guillaume, alias commissaire Maigret* » (R)(G) par Julien Sapori

> **Jeudi 18 septembre à 18h30**

MÉDIATHÈQUE

**Récital de harpe** « *Une promenade avec les dames* » (R)(G) par Alice Cissokho, en partenariat avec HF+ Normandie dans le cadre des *Journées du Matrimoine en Normandie*

> **Vendredi 19 septembre à 20h30**

GRENIERS À SEL

**Concert** « *La marche du chien noir* » (P) (famille)

> **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**

**Les Journées Européennes du Patrimoine** (programme à venir)

(R) Sur réservation

(P) Payant

(G) Gratuit



Événements autour du centenaire de la mort du compositeur français Erik Satie (Honfleur, 17/05/1866 - Paris, 01/07/1925)

**À NOTER**

> **Samedi 26 juillet de 9h30 à 11h30** PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

**La Mora** porté par Nicolas Pachys (G) avec la fanfare Viking Sibba Dreki dans le cadre des animations de La Mora

> **Samedi 26 juillet à 11h et 11h30** RUE SAINTE-CATHERINE

**Culture & Patrimoine, Inattendu** « *Tuyaux de Cuivre* » (G) dans le cadre des *Promenades Musicales en Pays d'Auge* (infos complémentaires dans leur programme page 12)

> **Dimanche 27 juillet, jeudi 14 et dimanche 31 août de 15h à 17h** PARVIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE

**Animation avec la Bat' qui Maille** (G) et initiation à la **Batucada** (G) (environ 30 percussions à disposition du public) organisées par l'office de tourisme communautaire de Honfleur

> **Dimanche 27 juillet à 12h15** VASOUY

**Fête de la Saint Germain.** Messe en l'église de Vasouy, repas champêtre derrière la mairie, concert de jazz (P) manouche par le *Trio Blue Clouds* et tournoi de pétanque

> **Vendredi 1<sup>er</sup> août à 11h et 11h30** PARVIS DE LA LIEUTENANCE

**Culture & Patrimoine, Inattendu** « *Les Lunaisiens* » (G) dans le cadre des *Promenades Musicales en Pays d'Auge*

Toutes les actus



## → CENTENAIRE DE LA MORT D'ERIK SATIE



**Erik Satie** (Honfleur, 17 mai 1866 - Arcueil, 1<sup>er</sup> juillet 1925) est un personnage incontournable de l'histoire de Honfleur. Nous fêtons, en 2025, le centenaire de sa mort par une programmation culturelle riche lui rendant hommage.

**Une exposition est consacrée à Erik Satie au musée Eugène-Boudin du 5 juillet au 3 novembre.**

Intitulée *Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique*, l'exposition s'attachera à présenter tant la personnalité singulière de l'artiste que l'aspect novateur de son œuvre. Fondateur de la musique moderne, ses compositions ont permis la transition de la musique romantique à la musique moderne. Sa critique de l'académisme musical, ses innovations harmoniques, avec notamment, les patterns de ses *Gymnopédies* comme son influence sur des compositeurs comme Debussy, Ravel ou John Cage, en font **le père de la musique moderne**.

Sa personnalité forte et son humour, maniant l'ironie et la parodie à souhait, sont autant de vecteurs qui seront explorés par la présentation au musée de lettres manuscrites, de dessins, et d'autres partitions aux titres éloquentes. Erik Satie, par son caractère non conformiste et ses déclarations souvent provocantes, a rompu avec les conventions sociales et musicales de son époque. Pianiste du *Chat noir*, installé à Montmartre, il côtoie de nombreux artistes portés, dans un premier temps, par les préceptes de la bohème et de l'art pour l'art. Ses liens avec les artistes espagnols installés à Paris seront également évoqués. Aux côtés de Picasso ou de Picabia, ses collaborations artistiques vont repousser les frontières des arts, mêlant danse, théâtre, musique et arts visuels. Photographies, dessins et projets de décors seront autant de pièces permettant de prendre la mesure de ces créations qui ont, encore aujourd'hui, une résonance considérable en histoire de l'art. Enfin, des œuvres contemporaines seront également présentées afin de mettre en avant son héritage et l'inspiration que l'artiste suscite aujourd'hui, notamment au travers de sa conceptualisation de la musique d'ameublement, où la musique est pensée telle un objet. Cette par-



Les équipes de la ville et les élus ont travaillé d'arrache-pied pour proposer une belle exposition au musée.

tie de l'exposition sera construite en partenariat avec le FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) et des élèves de 5<sup>e</sup> du collège Alphonse Allais, qui deviennent co-commissaires à nos côtés.

### Quelques spectacles vivants :

- Une *Nuit des artistes* autour de l'univers onirique d'Erik Satie, le samedi 2 août.
- Un concert en partenariat avec les Amis de l'église Saint-Léonard (date à venir).
- *Marche du chien noir* le week-end des journées européennes du patrimoine, les 19-20 septembre à 20h30.
- Une exposition patrimoniale sur Alphonse Allais à la médiathèque (20 septembre - 29 novembre 2025) qui explorera les liens entre Satie et Allais, de l'aide d'Alphonse Allais pour intégrer le *Chat noir* à leur appétence pour l'humour et la dérision.
- Documentaire sur Erik Satie réalisé par Bastien Loukia suivi d'un débat après projection au cinéma Jeanson, le 31 octobre au soir.

(d'autres manifestations à venir, informations sur le site de la mairie - programme susceptible de modifications)



Alan Cosne, le nouveau responsable du centre d'incendie et de secours de Honfleur, a officiellement pris son poste en présence de nombreux élus, en remplacement de Fabien Millot, décédé subitement l'an dernier.



mars  
**24**



Plusieurs réunions publiques ont été proposées fin mars aux familles honfleuraises et aux équipes enseignantes afin de présenter le projet finalisé de future crèche et cour du site Beaulieu (lire également en pages 4, 5 et 6)



mars  
**25**



avril  
**2**



avril  
**4**



Vernissage de l'exposition de Jodie Camus et de Louis Zerathe au musée Eugène-Boudin. Ces deux artistes avaient passé quelques mois plus tôt, plusieurs semaines en résidence à la Lieutenance.

Le 2 avril dernier, le Photo club de Honfleur a fêté ses 50 ans en grande pompe !

avril  
**13**



Les 13 et 14 avril. Le dernier salon du vin de Honfleur se tenait dans les Greniers à Sel. Bravo à l'équipe pour tant d'années de belle organisation et de travail !

avril  
**19**



Les 19 et 20 avril. Le salon Passionnément Jardin a tenu, cette année encore, toutes ses promesses dans le jardin public ! Le parrain de cette édition était Jean-Yves Lorient qui a planté, aux côtés du maire, Michel Lamarre, un tilleul dans le jardin des Personnalités.



Tradition renouvelée pour la chasse aux œufs de Pâques de Honfleur qui a accueilli de très nombreux enfants, cette année, dans le jardin des Personnalités !

avril.  
**20**



Le petit bateau monotype de régates n°15, l'Hirondelle nommée *Lily*, construit en 1934, a été officiellement classé Monument historique en ce mois d'avril 2025 ! Une cérémonie a été organisée par ses propriétaires, Françoise-Edmonde Morin et Thierry Lequier, à la Lieutenance, le 25 avril dernier.

avril  
**25**



mai  
**13**



Les élus de Honfleur ont officiellement inauguré (et visité) les nouveaux logements de cette résidence Boréales, construits par le promoteur Edouard Denis, cours Albert-Manuel. De nombreux habitants y ont trouvé un logement !

Le club house du CS Honfleur, construit par les services techniques de la Ville, a été inauguré le 14 mai dernier. Baptisé Hervé Boivin, il rend hommage à celui qui a été président du club de 2007 à 2017 puis de 2018 à 2020, aujourd'hui disparu.



mai  
**14**

mai  
**17**



mai  
**17**



Première guinguette honfleuraise organisée par la Ville de Honfleur et l'Amicale du Personnel communal ! Près de 130 personnes ont ainsi pu se restaurer et danser tout l'après-midi ! Une autre se prépare pour la rentrée (lire également en page 2).



Les écoles publiques de Honfleur ont fait leur carnaval dans les rues de la Ville ! Paillettes et cotillons étaient de rigueur, même les déguisements rigolos pour les adultes !

mai  
**20**



Les élus et Michel Lamarre, président du Parc d'activités Calvados-Honfleur (PACH) ont posé la première pierre symbolique du nouvel immeuble nommé *L'Estuaire* (lire également en page 15).



Les 7, 8 et 9 juin, week-end de la Pentecôte, la 164<sup>e</sup> fête des Marins a battu son plein à Honfleur ! Nicole Ameline, ancienne ministre, était la présidente d'honneur de ces festivités, aux côtés de Michel Lamarre, maire de Honfleur et de Henri Jarroux, président de la Société des Marins.

juin  
7



juin  
14



Le festival coréen Korea Live a proposé des spectacles, déambulations et ateliers partout en ville du 14 au 22 juin ! Grâce à Son Cha-Yong, artiste coréen de grand talent et amoureux de Honfleur, ce festival a fait la part belle à la Corée du Sud !



juin  
17



Frédéric et Sophie Leterreux, enfants du peintre connu Gervais Leterreux, ont fait le don très généreux de huit œuvres de leur père au musée Eugène-Boudin. L'artiste entre ainsi au musée de sa ville natale.



# MICHEL LAMARRE REND HOMMAGE A LA MEMOIRE DE :



## Monsieur Bernard HUBERT

En tant que Président de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville et Conseiller Départemental, je voudrais rendre hommage à la mémoire de Bernard Hubert.

Bernard était le symbole d'un élu de terrain actif, dynamique, plein d'imagination pour son territoire. Il s'est investi pendant de nombreuses années pour Ablon et pour l'ensemble de notre canton. Si nous avons besoin de quelqu'un pour aider, pour participer, il était toujours là. Il était, aux côtés de Christian Trocque, ancien maire d'Ablon, très engagé, disponible et présent dans les différentes structures où il siégeait, notamment en tant qu'élu dans sa commune d'Ablon, mais aussi au sein du SIVOM où il a été un membre actif de la section « Environnement », en tant que président du Contrat de Canton où il a œuvré pour organiser la fête cantonale, puis

comme membre de la Communauté de communes du Pays de Honfleur, où il a siégé au sein de la commission « Environnement ». Bernard était un vrai paysan, dans le sens noble du terme, plein de bon sens, d'intelligence, d'instinct et déterminé. C'était aussi un homme plein d'humour, loyal et engagé. Il est parti rejoindre les personnes qu'il aimait. Ceux qui l'ont connu sont tristes, et je pense bien évidemment à son épouse, à ses enfants, à sa famille, à ses amis, aux membres du conseil municipal d'Ablon et aux habitants de cette commune, où il était connu et estimé. Je leur adresse à tous nos sincères condoléances.

Nous garderons de Bernard, le souvenir d'un homme bien, attaché à la ruralité, à nos traditions, à son territoire, pour lequel il a travaillé à son développement, afin de préparer son avenir.



## Une charte de la vie nocturne en cours d'élaboration à Honfleur

La Ville de Honfleur abrite une vie nocturne dynamique et variée. Entre ses bars, restaurants et événements festifs, elle offre à la fois des moments de convivialité pour les habitants mais aussi une atmosphère propice à la détente et à l'amusement pour les nombreux visiteurs. Cependant, comme dans toute ville où la vie nocturne est active, cette vitalité peut entraîner des tensions, principalement entre les besoins des différents acteurs : les établissements nocturnes, les habitants et les usagers de la ville. Les enjeux d'une charte de la vie nocturne à Honfleur se résument donc dans la volonté de concilier ces différents besoins et de garantir un équilibre entre la vitalité de la ville et le respect de la tranquillité des riverains. La charte, en tant que cadre de référence, permettra de poser des règles claires pour que les établissements de la vie nocturne puissent continuer à fonctionner tout en minimisant les nuisances. Elle se vaudra être un outil permettant aux acteurs de la vie nocturne de mieux s'organiser tout en intégrant les préoccupations des résidents.

**NAISSANCES***Ils ont rejoint la famille honfleuraise***MARS 2025**24 Ayhan SAFI  
31 Maylan GOSSELIN**AVRIL 2025**07 Lennon HARDY GAGEOT  
16 Marceau BENAICHOUCHE**MAI 2025**09 Marceau TIRAPU  
16 Celenya LACOUR  
26 Lou FISSOT LAUZERAY  
27 Lyhan DJIBALENE  
27 Lénaïc LEMPEREUR LESELLIER  
31 Joy QUINCY-JONES  
31 Yassine SAFIZADAH**MAI 2025**02 Chloé WOESTELANDT  
et Paul LACHERAY  
17 Isabelle LAUREC et Vincent MAUREL  
24 Yu-Jin KIM et Simon LEVITRE  
24 Sandrine LEVICQ et Nicolas CORTÉSI  
24 Guillermina MARINATTI  
et David DEBOVE**JUIN 2025**13 Madeline HUET et Matthieu SOUCHET  
14 Mathilde LE DEAUT  
et Alexis MOISSERON  
14 Léa PIECHE et Ludovic THION  
14 Maeva MALASPINA  
et Stéphane BAUER  
14 Ariane BOU AZIZ et David KOENIG  
14 Anaïs POTTIER et Julien MARIE**AVRIL 2025**03 René GUÉRIN, retraité, 83 ans  
04 Philippe MANOURY, sans profession,  
59 ans  
05 Catherine BIELLE divorcée DELAMARE,  
retraîtée, 68 ans  
10 Pierre CARPENTIER, retraité, 75 ans  
10 Denis RAIMBAULT, sans profession,  
46 ans  
12 Joël VILLEY, retraité, 84 ans  
17 Françoise LEGENDRE veuve HAMARD,  
retraîtée, 80 ans  
18 Christian GUADEBOIS, retraité, 83 ans  
18 Marit VAN GOETHEM, sans profession,  
17 ans  
27 Lucienne FORTIN veuve LEHEMBRE,  
retraîtée, 98 ans**MAI 2025**09 Toussaint BOTTI, retraité, 85 ans  
11 Raymond DROUIN, retraité, 69 ans  
14 Marie-Christine JULIENNE, retraitée,  
80 ans  
16 Jacky DE OLIVEIRA LAMAS, retraité,  
79 ans  
25 André CRESSIER, retraité, 89 ans  
25 Maxime GLATRE, sans emploi, 28 ans  
31 Nicole GOBERT veuve DURIER,  
retraîtée, 89 ans**JUIN 2025**08 Annick PETTE épouse PETOUD,  
retraîtée, 78 ans  
10 Mireille BOURGEOIS veuve VAUCLIN,  
retraîtée, 96 ans**MARIAGES***Ils se sont dit « OUI »***MARS 2025**08 Pauline MARTEL et Quentin GILLARD  
15 Anne PINEAU et Vladimir ECHEANDIA**AVRIL 2025**26 Carole BARSKE et Franck GUADEBOIS  
26 Corinne MOREL et Johnny LEPAON**DÉCÈS***Ils nous ont quittés***MARS 2025**12 Françoise LE PRIÉLEC veuve CARVAL,  
retraîtée, 82 ans  
16 Michel FAUVEL, retraité, 90 ans  
17 Didier LEMARIEY, retraité, 68 ans  
23 Christian LOUIS dit PICARD, retraité,  
74 ans  
28 Antoinette COLIN veuve HALBY,  
retraîtée, 88 ans**→ INFOS VILLE****• La date du prochain banquet des Anciens déjà fixée !**

Comme tous les ans, les Honfleurais de 64 ans et plus sont invités à participer au banquet des Anciens qui se déroule dans les Greniers à Sel. Cette année, il sera proposé le dimanche 26 octobre. Inscriptions auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) du 29 septembre au 17 octobre, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Seuls les Honfleurais sont invités ; leurs accompagnants, s'ils ne sont pas Honfleurais, doivent s'acquitter du prix du repas. Un orchestre sera également présent ce jour-là pour permettre à tous de se dégourdir les jambes après le repas !

**• Déposez vos lunettes usagées en mairie**

Le Lion's Club de Honfleur a déposé en mairie (place de l'Hôtel-de-Ville) un carton pour y déposer vos lunettes usagées. Récupérées, elles sont ainsi triées dans des ateliers au Havre, nettoyées, mises en sachet et ensuite expédiées pour servir à des médecins missionnaires et leurs patients. N'hésitez plus !



## Opposition

Chères (ers) Honfleuraises(ais).

L'été arrive et je vous souhaite de le passer en bonne santé car vous pourriez avoir des difficultés pour accéder à des soins urgents. La situation sanitaire dans notre pays est dégradée même si notre secteur reste favorisé pour l'accès au médecin de famille. Comme ailleurs, le service des urgences du centre hospitalier de Criquebeuf succombe sous de multiples coups : pénurie de praticiens aggravée par une gestion erratique, mauvais encadrement et organisation du travail des soignants, difficultés des filières de recours qui peinent à assurer leur entière mission, embouteillage dans les transports sanitaires. Le tout laissant craindre une permanence chaotique pour les temps qui viennent.

Petit progrès envisagé, il était prévu d'améliorer l'accès à la dispensation des médicaments pour les habitants du nord d'Honfleur en transférant la pharmacie de la place Notre Dame au magasin Leclerc. Malheureusement un recours du conseil régional des pharmaciens s'oppose à ce transfert pour de purs motifs administratifs ce qui conduira à la perte d'une nouvelle officine pour notre ville. Au total, la perte de deux officines placera notre cité en dessous de la densité de pharmacies normale pour sa population.

Au total un grand mal à notre système de soins qui s'effrite et pour lequel il convient d'être vigilants et aujourd'hui... revendicatifs.

---

## Majorité municipale

### Erik Satie et l'esprit de Honfleur et des Honfleurais

En cette année du 100<sup>e</sup> anniversaire du décès du plus illustre des Honfleurais, connu à travers le monde, Erik Satie, nous souhaitons utiliser cette tribune pour lui rendre hommage et saluer, à travers lui, l'esprit si particulier qui fait que Honfleur est une ville unique.

Comme Alphonse Allais, Eugène Boudin, Lucie Delarue Mardrus, et tant d'autres, Erik Satie est un génie reconnu dans le monde entier, un musicien très en avance sur son temps, qui a montré le chemin à beaucoup d'autres après lui.

Né à Honfleur le 17 mai 1866, mort à Paris (14<sup>e</sup>) le 1<sup>er</sup> juillet 1925, en l'espace de quelques décennies, il aura réussi à marquer la musique. En effet, qui ne connaît pas les « Gymnopédies », cette musique si particulière et originale qui exprime parfaitement, lorsqu'on l'écoute avec attention, l'esprit de notre ville de Honfleur, ses colombages, ses ardoises, la pluie sur les pavés, les embruns sur les façades le soir à la tombée de la nuit, ou le soleil qui fait éclater de lumière toutes nos vieilles façades, la nostalgie d'un temps moins compliqué, moins pressé, qui laissait la part belle à la mélancolie, à l'ennui, mais également au plaisir de la contemplation et de la création.

Cette ville, notre ville, est magique. Elle inspire celles et ceux, artistes, qui sont les plus sensibles.

C'est tellement rare que nous, habitants, nous devons continuer et perpétuer cet esprit à travers le temps. Nous pouvons le faire en préservant l'authenticité de notre ville. Il faut qu'elle soit vivante, avec des habitants, des enfants, des anciens, de la diversité. C'est ce qui fait une cité. Notre majorité s'y emploie depuis des années au quotidien.

ERIK SATIE

L'esprit  
symphonique,  
le courage  
artistique



Francis Picabia

05.07 - 03.11.2025  
Musée Eugène-Boudin  
Honfleur



MUSÉES  
DE HONFLEUR



Frac Normandie